

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

(FASEG)

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE

Option : Economie

Filière: Economie et Gestion de la Microfinance

THEME

**DETERMINANTS DES IMPAYES DANS LES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE : CAS DE LA CMMB**

Réalisé et Présenté par :

Eric A. BELOU

&

Jirland S.H. DJEWINI

Sous la direction de :

Maitre de stage

M^{me} Aurélie AHANTCHEME

Chef d'Agence

Directeur de Mémoire

Dr Alain BABATOUNDE

Enseignant chercheur

à la FASEG

Année Académique : 2015-2016

1^{ère} Promotion

AVERTISSEMENT

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.

DEDICACES

Je dédie principalement

Ce mémoire à mes parents

- ❖ *Mon père Pierre M. BELOU*
- ❖ *Ma mère Philomène H. SOTOHEKPON*

Eric A. BELOU

Je dédie ce mémoire en

Reconnaissance à mes parents

- ❖ *Mon père DJEWINI C. Antonin*
- ❖ *Ma mère HANGNILO Brigitte*

Jirland S.H. DJEWINI

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail dont le résultat est le fruit de plusieurs contributions, nous exprimons toutes nos gratitude à :

- Notre directeur de mémoire, Docteur Alain BABATOUNDE, pour la spontanéité avec laquelle il a accepté de suivre ce travail et pour sa responsabilité, recevez à travers ce mémoire l'expression de toute notre gratitude ;
- Madame Aurélie AHANTCHEME, notre maitre de stage pour son assistance et ses conseils ;
- Aux messieurs les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font en acceptant d'apprécier ce travail ;
- Tout le corps enseignant, tout le personnel administratif de la **FASEG** pour leur précieuse contribution à notre formation, nous garderons toujours en mémoire la bonté de tous ;
- Tout le personnel de la CMMB surtout à M. Paul HOUNTSOUVI, le Chargé de Prêt et M^{me} Ginette DASSI, la Caissière de l'Agence d'accueil pour leur conseil ;
- Tous les étudiants (es) de la **Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)** et plus particulièrement à ceux de notre promotion.
- Monsieur Marius HOUNGNIZAN pour sa franche et sincère collaboration dans la mise en œuvre pratique et méthodologique de ce travail.

SIGLES ET ACRONYMES

AG	:	Assemblée Générale
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BM	:	Banque Mondiale
CA	:	Chef d’Agence
CA	:	Conseil d’Administration
CC	:	Comité de Crédit
CEL	:	Compte d’Epargne sur Livret
CEP	:	Compte d’Epargne Préalable
CEQ	:	Compte d’Epargne Quotidienne
CLCAM	:	Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel
CMMB	:	Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois
CP	:	Chargé de Prêt
CS	:	Comité de Surveillance
DAT	:	Dépôt à Terme
FASEG	:	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FNM	:	Fonds National de Microfinance
FNPEEJ	:	Fonds National pour la Promotion de l’Emploi et de l’Entrepreneuriat des Jeunes
IMCEE	:	Institution Mutualiste ou Coopérative d’Epargne et de Crédit
IMF	:	Institution de la Microfinance
MEF	:	Ministère de l’Economie et des Finances
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale

- PADME** : Association pour la Promotion d'Appui au Développement des Micro-Entreprises
- PAPME** : Programme d'Appui et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
- PARMEC**: Projet d'Appui à la Réglementation des Mutuelles et Coopératives d'Epargne et de Crédit
- RAF** : Responsable Administratif et Financier
- RI** : Responsable Informatique
- RO** : Responsable des Opérations
- RRAJ** : Responsable du Recouvrement et des Affaires Juridiques
- SFD** : Système Financier Décentralisé
- SIG** : Système d'Information de Gestion
- UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Afrique

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Tableau 1 : Statistique descriptive.....	35
Graphique 1 : Etat d'impayé suivant le sexe.....	36
Graphique 2 : Etat d'impayé suivant la situation matrimoniale.....	36
Graphique 3 : Etat d'impayé suivant l'activité de l'individu.....	37
Graphique 4 : Etat d'impayé suivant la garantie.....	37
Graphique 5 : Etat d'impayé suivant la proximité à l'institution.....	38
Graphique 6 : Etat d'impayé suivant la durée de crédit.....	39
Graphique 7 : Etat d'impayé suivant le degré de suivi.....	39
Graphique 8 : Etat d'impayé suivant l'âge de l'individu.....	40
Graphique 9 : Etat d'impayé suivant l'objet du prêt.....	40
Graphique 10 : Etat d'impayé suivant le montant du crédit.....	41
Graphique 11 : Etat d'impayé suivant l'année d'expérience dans l'activité.....	42
Tableau 2 : Tableau de contingente.....	43
Tableau 3 : Modèle logistique de régression.....	45

RESUME

Le secteur de la microfinance se trouve confronté à de multiples problèmes. La fragilité du secteur, la défaillance des prêts et la difficulté de recouvrement des impayés. Ce dernier apparaît comme important car il est susceptible de porter atteinte à la pérennité et à la viabilité des IMF. La présente étude a pour objectif d'identifier et d'analyser les facteurs à l'origine des impayés à la CMMB. L'étude s'est basée sur les données collectées à la CMMB, et a porté sur 159 dossiers constituant notre échantillon, provenant de l'agence d'AKPAKPA.

Dans le cadre de notre étude, deux méthodes d'analyses ont été utilisées à savoir l'analyse descriptive et l'analyse économétrique (modèle Logit). A travers, la revue de la littérature, nous avons constaté que plusieurs facteurs peuvent influencer le taux d'impayé dans les institutions de microfinance. Dans le cas de la CMMB, les résultats de l'estimation montrent que deux coefficients de variables sur les six retenus sont significatifs au seuil de 5% «Montant de crédit et Proximité» et deux autres au seuil de 10% «Suivi de crédit et Situation matrimoniale». Il faut aussi remarquer que la majeure partie des coefficients significatifs ont un signe négatif. Le signe négatif de chacune des modalités signifie que ces modalités augmentent la probabilité d'impayé. Au terme de cette étude, des recommandations ont été proposées pour une meilleure gestion des impayés dans les Institution de Microfinance.

ABSTRACT

The microfinance sector is faced with multiple problems. The fragility of the sector, the failure of the loans and the difficulty of recovery of unpaid. This last appears as important because it is likely to undermine the sustainability and sustainability of MFIS. This study is aimed to identify and analyse the factors responsible for unpaid to the CMMB. The study was based on data collected in the CMMB, and brought on 159 records constituting our sample, from the Agency of AKPAKPA.

Our study two analysis methods have been used to the descriptive and econometric analyses (Logit model). Through, the literature review, we found that several factors can influence the rate of unpaid in microfinance institutions. In the case of the CMMB, the estimation results show that two variables of the selected six coefficients are significant at the 5% threshold "Amount of credit and close" and two others to the 10% threshold "followed by credit and marital status. It should also be noted that most of the significant coefficients have a negative sign. The negative sign of each of the terms means these terms increase the likelihood of default. At the end of the study recommendations have been proposed for a better management of the unpaid in the Microfinance Institution.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL	3
Section 1 : Cadre Institutionnel et Théorique.....	4
Paragraphe 1 : Présentation du cadre de l'étude et des activités de stage	4
Paragraphe 2 : Problématique, Objectif et Hypothèse.....	16
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie.....	19
Paragraphe 1 : Revue de littérature	19
Paragraphe 2 : Méthodologie de la recherche	27
CHAPITRE II : RESULTATS, INTERPRETATION ET RECOMMANDATION.....	33
Section 1 : Présentation, analyse et interprétation des résultats	34
Paragraphe 1 : Présentation des résultats.....	34
Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses	44
Section 2 : Limites et recommandations	45
Paragraphe 1 : Limites de l'étude.....	45
Paragraphe 2 : Recommandation.....	45
CONCLUSION	47
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	48
ANNEXES	46
TABLE DES MATIERES.....	i

INTRODUCTION

L'extension de l'économie monétaire, l'interdépendance des marchés de capitaux et le mouvement des opérations de change ont favorisé l'intensification des relations des banques et des établissements de crédit avec les autres agents économiques. Cependant, la grande crise économique des années 80 qui a entraîné la faillite du système bancaire a contraint les Pays en Voie de Développement au Programme d'Ajustement Structurel. Ce programme, couplé à la dévaluation du franc CFA en 1994 a eu de graves répercussions sur le développement économique de ces pays. De ce fait, les acteurs s'accordent à reconnaître que le phénomène de la pauvreté prend une ampleur de plus en plus inquiétante et constitue une menace pour ces pays dont une bonne partie de la population active, évolue dans le secteur informel.

Le secteur informel n'étant pas accessible au système bancaire classique, il fallait chercher un moyen pour satisfaire les besoins de cette population afin d'améliorer son bien-être économique et social. A cet effet, les agents économiques exclus du système financier classique ont mis en place des pratiques et des circuits de financements alternatifs communément appelés microfinance, finance décentralisée ou finance de proximité.

Initiés par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des banques commerciales telles que la Brut-Unit Desa (Indonésie), la Grameen Bank (Bangladesh) et K-Rep (Kenya), Prodem/Bancosol (Bolivie), ces financements alternatifs ont pour objectif de satisfaire la demande de produits financiers de leurs populations cibles.

C'est dans ce cadre que le Bénin, à l'instar des autres pays en voie de développement, a adopté une stratégie de réduction de la pauvreté dans laquelle les problèmes de financement des activités des « pauvres » exerçant pour la plupart dans le secteur informel occupent une place de choix. Quelques années plus tard on assiste à une prolifération des Institutions de Microfinance dont la Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois(CMMB), avec comme activité principale l'octroi de crédit et la collecte de l'épargne aux agents exclus du système bancaire classique.

Depuis leur création, les activités de ces institutions sont conformes aux attentes du monde rural et urbain par leurs proximités, leurs capacités et l'importance des capitaux injectés dans l'économie nationale.

Aujourd'hui, le secteur de la microfinance se trouve confronté à de multiples problèmes. La fragilité du secteur, la défaillance des prêts et la difficulté de recouvrement des impayés. Ce dernier apparaît comme important car il est susceptible de porter atteinte à la pérennité des IMF.

C'est en raison de cette importance et des difficultés qu'éprouvent actuellement les dirigeants de la CMMB à recouvrer les impayés que nous avons jugé utile de développer le thème intitulé : « **Déterminants des impayés dans les Institutions de Microfinance : Cas de la CMMB** ».

Cette étude vise à identifier et à analyser les facteurs à l'origine des impayés à la CMMB, à prendre connaissance des facteurs liés à l'emprunteur susceptible d'avoir un impact sur le taux d'impayé et ceux liés à l'institution susceptible d'influencer le taux d'impayé afin de proposer des approches de solutions liées au problème d'accumulation des impayés. La restitution de nos travaux est faite en deux chapitres. La présente étude aborde successivement au chapitre **I** le cadre théorique, organisationnel et institutionnel de l'étude puis au chapitre **II** les résultats, l'interprétation et la recommandation.



CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL

Ce chapitre est composé de deux sections : la section **I** présente le cadre institutionnel et théorique et la section **II** aborde la revue de littérature et la méthodologie de l'étude.

Section 1 : Cadre Institutionnel et Théorique

Cette section est présentée en deux paragraphes

Paragraphe 1 : Présentation du cadre de l'étude et des activités de stage

1-Historique, objectifs, missions et vision de la CMMB

1.1 Historique

Nous ne pouvons faire part de l'historique, de l'objectif, de la mission et de la vision que s'est assignée la CMMB sans débiter cette première partir par ses origines.

Face aux difficultés d'accès aux crédits auprès des banques classiques et des Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit de Cotonou, de jeunes entrepreneurs, en l'occurrence, des propriétaires de buvettes, de bar restaurants et d'hôtels, se sont associés pour créer le 17 mai 1997 la Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois (CMMB).

La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois est un Système Financier Décentralisé (SFD) régie par la loi portant réglementation des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit(IMCEC) en République du Bénin. Elle offre des services financiers et non financiers en matière de développement humain. Elle obtient son agrément du Ministère de l'Economie et des Finances le 14 janvier 2002 sous le N°L02.0011.A. Le 19 décembre 2002, la CMMB devient membre actif du réseau des praticiens de la microfinance, consortium ALAFIA. Précisons que la CMMB finance sur fonds propres ses activités et dispose des partenaires financiers tels que le FNM ; OIKO Crédit.

1.2 Objectifs

La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois contribue à la promotion d'un développement harmonieux des populations à la base à travers la mission qu'elle s'est assignée : offrir aux membres des services d'accès rapide et facile afin de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les objectifs que la CMMB s'est assignée à terme sont les suivants :

- accroître le nombre de membre d'au moins 10% chaque année ;
- ouvrir de nouvelles agences;

- développer ou améliorer de nouveaux produits ;
- faire adhérer 10% des membres à un système de micro-assurance santé.

1.3 Missions

La CMMB se donne une mission « Offrir aux membres des services financiers d'accès rapide et facile afin de contribuer à l'amélioration de leur condition de vie ».

Les clients de la CMMB sont ses membres. Ils sont en général des micro-entrepreneurs béninois et des employés des structures publiques et privées. Les activités menées par la CMMB tournent plus particulièrement autour des micro-entreprises qui produisent ou vendent des biens et services de première nécessité.

- Zone d'intervention de la CMMB

La Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois intervient prioritairement en milieu urbain et périurbain. Néanmoins, il s'investit davantage en milieu urbain pour faire profiter aux populations les opportunités de financement ; toute chose qui n'est sans contrainte.

- Cible de la CMMB

D'une manière générale, la CMMB vise comme bénéficiaire de ses interventions, tout individu ou groupe d'individu, porteur d'un projet économique visant à améliorer sa condition de vie. Une attention particulière est accordée à la couche féminine en réponse à l'introduction à la notion du genre dans nos habitudes ; notamment celle vivant en milieu rural avec l'installation des agences dans les dites zones conformément à son plan d'extension.

1.4 Vision

La CMMB a pour vision d'offrir des services financiers adaptés aux micro-entreprises et aux personnes à faibles revenus. Cette offre jouera un rôle important dans le renforcement du dynamisme et l'efficacité des micro-entreprises à travers l'amélioration des conditions socio-économiques des personnes à faibles revenus au Bénin. Aussi, en résultera-t-elle une réduction significative et durable de la pauvreté et un renforcement de la croissance économique.

2-Structure organisationnelle et fonctionnelle de la CMMB

2.1 Structure organisationnelle

Il comprend tous les postes et schématise la relation hiérarchique et fonctionnelle (voir annexe).

Chaque organe est caractérisé par sa composition, son rôle et ses responsabilités.

L'Assemblée générale (AG) est l'instance suprême de la CMMB. Elle constitue le lieu d'expression directe de la démocratie coopérative et le centre d'orientation de l'institution. Elle est composée de l'ensemble des membres de la CMMB. Tous les membres ont un droit égal de participer et d'intervenir à cette Assemblée Générale.

L'AG est souveraine dans la gestion de la CMMB. Tous les autres organes et comités sont directement responsables devant elle. Outre les fonctions et les pouvoirs qui lui sont spécifiquement conférés par la loi, elle a pour rôle d'élire les dirigeants, de s'assurer que la réalisation des orientations et des objectifs financiers et sociaux répond aux besoins réels des membres et du milieu. Elle doit se réunir au moins une fois dans l'année.

Le Conseil d'Administration (CA) veille au bon fonctionnement et à la bonne gestion de la CMMB. Il s'assure que l'institution remplit ses obligations légales et la protège contre toute action inutile en justice. Le CA de la CMMB est composé par des membres élus à l'AG. Il est composé de sept membres.

Le Comité de Crédit (CC) a la responsabilité de gérer la distribution du crédit conformément aux politiques et procédures définies en la matière. Il rend compte de sa gestion à l'organe qui a désigné ses membres. Le CC est composé de 5 membres élus à l'AG.

Le Conseil de Surveillance (CS) est l'organe de contrôle de la CMMB. Il est chargé de la surveillance, de la régularité des opérations de l'institution et du contrôle de sa gestion.

La Gérance: Le conseil d'administration nomme un directeur qui peut être choisi parmi les membres ou non de la CMMB sur la base d'un contrat. Le Directeur exerce ses fonctions sous l'autorité du CA. Ces pouvoirs et devoirs sont déterminés par le règlement intérieur. Il organise sur place des séances de sensibilisation et d'information des bénéficiaires de crédit et ceux pour la bonne gestion des fonds mis à leur disposition.

Le Responsable des Opérations (RO) est chargé de définir les stratégies visant à atteindre la clientèle, innové en matière d'épargne et de crédit puis contrôler l'action du superviseur crédit, du superviseur épargne et des agences.

Le Responsable Informatique (RI) est chargé de la gestion du système informatique, l'automatisation des différentes activités de l'institution, l'amélioration du réseau informatique, la maintenance des matériels informatiques et l'accompagnement sécuritaire de tous les programmes informatiques.

Le Responsable du Recouvrement et des Affaires Juridiques (RRAJ) a en charge le recouvrement des créances, la tenue à jour du fichier des impayés. Sur le plan juridique, ce service gère : le suivi de toutes les questions juridiques liées à la vie de la CMMB, la gestion des avis à tiers détenteur et des saisies de la gestion des contentieux liée à l'octroi des crédits.

Le Responsable Administratif et Financier (RAF) est aidé par trois collaborateurs en l'occurrence :

*L'assistant administratif chargé de la gestion courante du personnel de service ainsi que les agents d'entretien.

*L'assistant comptable qui est chargé de la mise en œuvre de la politique de trésorerie du SFD et de la gestion des moyens de paiement à travers la sauvegarde des ressources disponibles.

*L'assistant suivi l'évaluation et statistique qui est chargé de l'évaluation continue de l'activité de la CMMB et de produire les statistiques.

La Direction Générale

Dirigée par le Directeur, elle a pour mission la bonne gestion des ressources financière et humaine. Elle assure le bon déroulement des activités et le développement de l'institution.

Pour accomplir sa mission, le Directeur s'appuie sur les responsables techniques qui à leur tour font recours aux agents placés sous leur hiérarchie. L'organigramme explique clairement l'organisation du travail à la CMMB (voir annexe).

2.2 Structure fonctionnelle

Tous les organes de gestion de la CMMB fonctionnent correctement.

-L'AG se réunit une fois par an.

-Le CA et le CS se réunissent une fois par mois.

-Le CC doit se réunir toutes les deux semaines pour statuer sur les dossiers de crédit des membres.

-Les secrétaires de chacun de ses organes s'assurent que les comptes rendus de toutes les réunions sont dressés et conservés. Aucun membre ne doit laisser son travail pour s'occuper du travail d'un autre.

Le CA, le CC, le CS, le RO, le RI, le RRAJ, le RAF se réunissent au moins une fois par trimestre.

Les membres des organes contrôlent et évaluent le travail des salariés. En cas de besoins, les élus apportent leur appui aux salariés sans toutefois se substituer à eux. Chaque élu connaît ses rôles et responsabilité et agit en conséquence.

3- Environnement et activités de la CMMB

3.1- Environnement de la CMMB

L'environnement est l'ensemble des facteurs internes ou externes qui agissent mutuellement sur l'entreprise. La CMMB siège dans la ville de Cotonou au quartier Gbégamey en face de la buvette « la maison blanche », et d'autres agences à Cococodji, Akassato, Akpakpa, Tankpè, Ouando et Adjarra ; en bref la CMMB est dans la zone rurale, urbaine et périurbaine.

3.1.1- Micro environnement

- Les partenaires financiers

La CMMB est une institution ouverte en partenariat avec les institutions financières telles que le Fonds National de Microfinance (FNM), Oiko crédit, FNPEEJ, Consortium Alafia, PASMIF.

- Les clients ou membres bénéficiaires

La clientèle de la CMMB est composée de : commerçants, artisans, salariés, sociétés et groupements, en un mot toutes personnes ayant une activité génératrice de revenu. Les clients désignés par « membres » constituent les principaux acteurs du système.

- Les concurrents

Vue l'importance du secteur, le Bénin assiste continuellement à la floraison d'entreprises dynamiques en matière de microfinance exerçant dans le même secteur d'activités que la CMMB. Au nombre de ces institutions, nous pouvons citer : l'Association pour la Promotion et d'Appui au Développement des Micros Entreprises (PADME), COOPECDI, le Programme d'Appui et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PAPME), VITAL FINANCES, ASMAB, Bénin Finance, PEBCo BETHESDA, Le MUTUALISTE, ASSEF, ACFB, AFRICA FINANCE, CLCAM, Finadev.... etc.

- La clientèle

La CMMB se donne une mission de collecte de l'épargne et de soutien financier à toute personne physique ou morale capable juridiquement, en particulier les micro-entrepreneurs et les employés. Les clients de la CMMB sont ses membres. Ils sont en général des micro-entrepreneurs béninois et des employés des structures publiques et privées. La CMMB accorde une importance particulière à ceux qui n'ont pas accès à un financement adéquat du système bancaire classique et qui ne dispose pas d'avoir personnels ou familiaux leur permettant de développer leurs micro-entreprises. Elle ne fait aucune discrimination au niveau des zones géographiques et au niveau du genre des micro-entrepreneurs. Mais, elle accorde une attention particulière aux micro-entreprises qui produisent ou vendent des biens et services de première nécessité. Enfin, la CMMB peut contribuer au développement des ONG locales en finançant directement des activités génératrices de revenus qu'elles gèrent ou en utilisant ces ONG comme relais pour atteindre les micro-entrepreneurs situés dans les zones rurales.

3.1.2- Macro environnement

- Environnement socio-économique

La CMMB est installée à Cotonou, ville à très fort potentiel. Malgré l'importance des activités agricoles, le commerce y est prédominant et florissant. On note d'ailleurs un développement évolutif dans ce secteur d'activité. Pour l'atteinte de ses objectifs, la CMMB devra en tenir compte dans la définition de ses stratégies.

- Environnement juridique et réglementaire

Le secteur de la micro finance dispose d'un cadre juridique qui est désormais réglementé par la Nouvelle Loi N° 2012-14 du 21 Mars 2012 portant réglementation des SFD (en remplacement de la loi PARMEC) introduite par la BCEAO et appliquée dans les Etats de l'UMOA. La CMMB exerce donc une activité protégée par les textes légaux.

- Environnement technique

La technologie est une variable essentielle à la gestion efficiente et sécurisée de tout système d'activité. Ainsi, comme le recommande les mesures de la BCEAO aux SFD, la CMMB s'est dotée d'un Système d'Information de Gestion(SIG) assuré par le logiciel PERFECT.

3.2-Les activités de la CMMB

La CMMB met à la disposition de la clientèle une diversité de produits d'épargne et de crédit. Pour bénéficier de ces produits, le client doit obligatoirement posséder la qualité de membre que seule, l'adhésion lui confère

3.2.1-L'adhésion

*L'adhésion à la CMMB est libre et volontaire. Peut être membre de la CMMB, toute personne physique et morale ayant rempli les conditions ci-après :

*Souscrire et libérer sa part sociale dont la valeur nominale est de dix mille (10.000) francs CFA ;

*S'acquitter du droit d'adhésion fixé à deux mille cinq cent (2500) F CFA avec deux (2) photos d'identité et la copie d'une pièce d'identité valide ;

*Alimenter immédiatement son compte d'épargne d'un dépôt minimum de deux mille cinq cent (2500) F CFA.

*S'engager à respecter les règlements de la CMMB. L'adhésion donne droit à un livret individuel d'épargne délivré au membre.

3.2.2-Les produits de la CMMB

Il s'agit de l'ensemble des produits qui permettent de mobiliser l'épargne en vue de satisfaire les besoins de financement des membres sous forme de crédit. La CMMB est donc

une institution à capitale variable, sans but lucratif et régi par les tests portant réglementation des Institution Mutualiste ou Coopérative d'Épargne et de Crédit (IMCEC) en vigueur en République du Bénin. Elle met à la disposition de sa clientèle une diversité de produit d'épargne et de crédit.

3.2.2.1- Les produits d'épargne

La CMMB offre à sa clientèle cinq types d'épargne aux conditions bien définies à savoir :

- * **Compte d'Épargne sur Livret (CEL) ;**
- * **Dépôt à Terme (DAT) ;**
- * **Compte d'Épargne Préalable (CEP) ;**
- * **Compte d'Épargne Quotidienne (CEQ) ;**
- * **Épargne Bloquée Progressive (EBP).**

3.2.2.2-Les différents types de crédit

La CMMB offre les dix (10) formules de crédits suivantes :

- **le crédit ordinaire ;**
- **le crédit investissement ;**
- **le crédit aux salariés ;**
- **le crédit scolaire ;**
- **le crédit aux groupements ;**
- **le crédit de compagne agricole ;**
- **le crédit aux artisans et aux opérateurs touristiques ;**
- **le crédit agricole ;**
- **le crédit aux établissements scolaires privés ;**
- **le crédit au personnel.**

Elle détient dans sa situation patrimoniale plus 574 millions de francs CFA de dépôts et un encours de crédit de plus 834 millions au 31 Août 2015.

- **Les conditions d'accès au crédit**

La CMMB comme tout SFD, est tenue au strict respect des normes, exigences et instructions édictées par l'autorité règlementaire qu'est la BCEAO. En ce sens, sa politique de

crédit reste entièrement significative. Elle stipule notamment que tout membre dans le besoin de financement d'une activité génératrice de revenus doit remplir les conditions d'éligibilité ci-après :

- Epargner régulièrement selon les modalités retenues (épargnes journalières, hebdomadaires ou mensuelles) sur une période minimum de deux (02) semaines ;
- Disposer sur son compte épargne à la date de la demande de crédit, d'un montant d'au moins vingt mille (20000) francs CFA ;
- Avoir une garantie (caution personnelle, matériel ou salaire) ;
- L'enquête de moralité doit être concluante;

S'il remplit ces conditions, le membre devra constituer un dossier en formulant une demande de crédit qui sera étudiée et approuvée ou rejetée selon le cas par les instances techniques.

-Frais de dossier : 1% du montant accordé

-Garantie décès : 1% du montant accordé

-Epargne progressive : 10% du montant de crédit accordé constituée progressivement au cours des remboursements du crédit.

3.2.2.3- Les circuits suivis par un dossier de crédit

*** Montage de dossier**

Le chargé de crédit reçoit le demandeur de crédit et recueille toutes les informations financières ou non à propos de son activité et tout renseignement utile à la sécurisation du crédit. Il visite obligatoirement le site de l'activité afin de s'assurer de la véracité de son existence et valider les informations autres fois collectées. Le chargé de prêt est le garant de la bonne mise en œuvre de la politique de crédit à travers le montage de dossier. Il analyse judicieusement les besoins du client, sa situation financière avant d'émettre son avis : proposition de montant de crédit à accorder aux clients dans le cas où l'enquête de moralité est bonne, mise en attente du dossier dans le cas contraire.

Dans le premier cas le dossier est transféré au superviseur ou au chef crédit d'agence pour une première vérification.

***Contre visite**

Le superviseur crédit ou le chef d'agence reçoit les dossiers finalisés par l'agent de crédit, programme les visites des clients sur leur site d'activité (la programmation est à l'issue du chargé de prêt). Il prend avec lui, l'agent de crédit sur le site d'activité du client pour apprécier à son tour l'activité avant de donner son avis.

***Comité technique de crédit**

Composé de cadre technique, chargé de crédit et du responsable de recouvrement chargé des affaires juridiques, le comité technique de crédit se réunit au moins une fois par semaine pour analyser tous les dossiers ayant fait objet d'approbation ou non du superviseur crédit ou du chef d'agence. La diversité dans la composition des membres du comité technique est une mesure pour minimiser des risques d'impayé qui pourrait résulter en mauvaise appréciation de l'activité et de la moralité du client (éventuellement). Ce comité à son tour se soumet à l'expertise du directeur.

Le directeur : il reçoit les dossiers étudiés en comité technique et les apprête pour le comité de crédit proprement dite après avoir émis son avis.

Le comité de crédit : composé de cinq (05) membres dans les conditions précitées, il se réunit pour délibérer sur les dossiers de crédit ayant fait le circuit normal d'étude.

La Comptabilité : tous les dossiers étudiés par le comité de crédit sont envoyés à la comptabilité. La comptable établit les chèques pour les montants de crédit supérieur à cinq cents mille (500000) F CFA avant d'envoyer les dossiers à l'assistant administratif chargé d'appel ou invite les clients pour les formalités de décaissement, les montants de crédit inférieurs ou égaux à cinq cent mille (500000) sont décaissés sur compte.

Les dossiers, une fois les formalités remplies sont renvoyés au directeur pour la remise des chèques et ou les derniers conseils à l'endroit des clients.

Les chargés de crédit : ils sont en amont et en aval du processus de crédit. Deux (02) semaines au plus tard après la mise à la disposition des fonds aux clients, il va vérifier si le client a réalisé l'investissement conformément à l'objet du crédit déclaré.

A cet effet, il fait remplir la fiche conçue aux clients conformément à son constat : c'est le suivi après déblocage. Des visites de routine aux clients sont utiles pour un bon suivi de portefeuille de crédit dont il a la charge.

4- Activité du stage

Les travaux effectués durant le stage et les différentes difficultés rencontrées. Nous avons accompli certaines tâches au niveau des différents services des Agences d'Akpakpa et Gbégamey.

4.1- Présentation de l'agence d'AKPAKPA

L'agence d'Akpakpa compte un guichet et une fonction opérationnelle : réception des clients sur les produits offerts, mise en place et le suivi des clients .Il est composé de quatre (4) postes :

- Chef d'Agence ;
- Chargé de Prêt ;
- Caissière ;
- Promoteur.

La Chef d'Agence : elle est l'autorité supérieure de l'Agence d'Akpakpa. Elle a pour mission d'assurer la gestion et le bon fonctionnement de l'agence; la réception des clients; le contrôle et le décaissement des crédits; le suivi des clients et les relances de recouvrement (clients en impayés et défaillants);la réalisation des opérations administratives et le développement de son portefeuille.

Le Chargé de Prêt : il est le principal acteur dans la mise en place des crédits. Il a pour rôle de recevoir les clients sollicitant un prêt et ceux qui veulent effectuer un renouvellement; d'assurer le montage et la présentation des dossiers de crédit au comité de crédit; d'assurer le suivi des clients et les relances de recouvrement (clients en impayés et défaillants);d'assurer la mise en place des opérations administratives et le développement de son portefeuille.

La Caissière : elle a pour rôle d'assurer l'accueil; d'informer les clients sur l'activité et les conditions d'accès aux différents types de crédit; d'effectuer les dépôts et retrait des clients;

d'effectuer des opérations de tontine; d'effectuer le décaissement pour les clients ;le pointage des pièces de la journée avec le journal des écritures; vérifier la concordance des soldes de la journée et de la balance ;d'arrêter la caisse en fin de journée.

Le Promoteur : Il a pour rôle de collecter les fonds dans la zone de l'agence et ses environs au niveau des clients et sur leur lieu d'activité et de faire la promotion de l'épargne.

4.2-Tâches effectuées

Au cours du stage, nous avons participé au montage des dossiers de prêts des différents clients que ce soit des crédits collectifs ou individuels. Nous avons pris connaissance des différentes pièces qui constituent chacun de ces dossiers de crédit ainsi que l'évaluation de la volonté et de la capacité de remboursement de l'emprunteur par les enquêtes de moralité et la réalisation de l'analyse de la situation financière. Nous avons également procédé à l'accueil des clients, au remplissage des bordereaux de détails de monnaie et des bons de décaissement. Nous avons vu comment l'enregistrement comptable et le pointage des opérations journalières se font. La vérification de la concordance des soldes de la journée et de la balance, le rapprochement mensuel des comptes bancaires et l'arrêt de la caisse en fin de journée. Nous avons participé à leur Assemblée Générale qui s'est tenue dans le mois de juin.

4.3- Difficultés rencontrées et observation du stage

- **Inventaire des atouts et problèmes**

Notre stage à la CMMB nous a permis de toucher du doigt certaines réalités relatives aux SFD (systèmes financiers décentralisés), notamment les produits et services offerts.

4.3.1-Inventaire des atouts

- La forte fréquentation de l'agence par les clients ;
- Les chargés de la clientèle de l'agence sont pour la plupart jeunes et très dynamiques ;
- L'existence des chargés de recouvrement à la direction générale;
- Bon dispositif d'étude des dossiers et de contrôle interne ;
- Le système informatique est performant ;
- La plupart des produits de la CMMB sont adaptés aux besoins de la clientèle.

4.3.2-Inventaire des problèmes

- Mauvais suivi du portefeuille crédit ;

- La dégradation du portefeuille crédit ;
- Absence d'un service spécialisé dans la gestion des plaintes de la clientèle ;
- L'accroissement du taux du portefeuille à risque ces dernières années,
- La réticence des agents à livrer certaines informations ;
- La pression des supérieurs hiérarchiques ;
- La désolation des clients qui doivent faire de gros retrait sans avoir eu l'opportunité d'avertir à l'avance ;
- Difficultés à recouvrer les impayés ;
- Mauvaise gestion du crédit par certains bénéficiaires
- Rigidité du cadre règlementant la réalisation des garanties ;

Paragraphe 2 : Problématique, Objectif et Hypothèse

I- Problématique

Les Institutions de Microfinance ont pour mission de rendre l'accès facile et rapide aux services financiers de proximité aux micro-entrepreneurs et aux personnes à faibles revenus. Toutefois, si le fait de rendre ces services financiers permet d'atténuer les difficultés d'accès au crédit des individus, une bonne performance en matière de remboursement constitue un enjeu stratégique pour toute Institution de Microfinance qui veut assurer sa pérennité et sa viabilité financière. C'est ainsi en juillet 1993, après la réhabilitation de l'ancienne Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) que la première véritable institution de microfinance dénommée la **Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel (FECECAM)** a vu le jour. Au cours de la même année sont créés les projets PAPME et PADME (devenu association depuis 1999) pour amortir les effets sociaux du Programme d'Ajustement Structurel imposé par les institutions tel que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International à travers la mise en place des financements d'appui conseil. La microfinance apparaît donc comme un instrument efficace du développement qui offre de petit crédit (micro crédit) à des individus pauvres mais économiquement actif afin de les aider à mener une activité génératrice de revenu.

Selon l'ancienne ministre béninoise Madame Christiane OMICHESSAN TABELLE « La microfinance à travers le microcrédit permet à 98% de bénéficiaire de se soigner mieux et à plus de 83% des ménages d'envoyer à l'école leurs enfants en âge de scolarisation ». Selon les données disponibles dans l'espace UEMOA à fin septembre 2014, le nombre

d'institutions de microfinance s'est établi à sept cent dix-huit (718). L'une des difficultés à laquelle sont confrontées les IMF est celle du non-paiement des crédits aux échéances normales.

Le constat est plus pointu au niveau de l'une des institutions du secteur au Bénin : La **Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois (CMMB)**. Le taux des impayés est passé de 74,85% en 2012 à 80,31% en 2015, soit une augmentation de 5,46%. Ainsi, la perte que subit l'IMF en cas de non-paiement des échéances en retard par rapport aux encours globaux de crédit est en forte progression. A cela s'ajoute le niveau élevé du montant des impayés au sein de la CMMB¹ qui a atteint 68523370 de francs CFA en 2015. De plus, le taux de respect des échéances qui était de 87,15% en 2012 est passé à 83,34% en 2015, soit une diminution de 3,81%. Cela constitue d'ailleurs un frein à l'évolution des activités de l'institution en ce qu'il augmente son portefeuille à risque. Malgré la nouvelle politique de crédit adopté, la situation n'est pas encore bien maîtrisée.

La nécessité pour la CMMB d'assurer sa viabilité et de faire face aux défis de performance entraîne des questionnements et des remises en causes. Le spectre des impayés et les conséquences se répercutent sur le résultat. Le non-remboursement des crédits déclenche des actions de recouvrement, mais aussi une réflexion sur la gestion des impayés. Il est donc indispensable de déterminer les facteurs qui sont à la base des impayés dans les IMF, en particulier ceux de la CMMB afin de proposer des suggestions pour son amélioration.

Notre problématique peut donc se formuler comme suit : **Quels sont les facteurs à l'origine des impayés dans les Institutions de Microfinance et plus principalement à la CMMB?**

- **Intérêt de l'étude**

La question du déterminant des impayés abordée dans cette étude est d'une importance capitale car celle à laquelle est confrontée la plupart des IMF découle de la gestion stratégique et opérationnelle des différents acteurs aussi bien internes qu'externes. De plus, la baisse inquiétante des résultats d'une IMF en raison des créances en souffrance et des pertes sur crédits désignent l'importance du problème qui s'observe à travers la détérioration du portefeuille de crédit. Ainsi, notre étude présente un triple intérêt à savoir :

¹ CMMB, Rapport annuel d'activités (2015)

- prendre connaissance des causes et conséquences réelles des impayés ;
- collecter des informations sur la CMMB afin de nous prononcer sur les déterminants des impayés et de formuler des suggestions et recommandations pouvant améliorer la politique de gestion des impayés ;
- mettre en pratique les enseignements théoriques reçus au cours de notre formation.

II- Objectifs

Les objectifs de l'étude ont été fixés par rapport aux problèmes à résoudre. Ils se déclinent en un objectif général et deux objectifs spécifiques.

1.1- Objectif général

Le but précis poursuivi par notre étude est d'identifier et d'analyser les facteurs à l'origine des impayés à la CMMB.

1.2- Objectif spécifique

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Déterminer les facteurs liés à l'emprunteur susceptibles d'avoir un impact sur le taux d'impayés;
- ✓ Identifier les facteurs liés à l'institution et susceptibles d'influencer le taux d'impayé.

III –Hypothèse

Notre recherche est basée sur deux (2) hypothèses qui sont les suivantes :

H1 : La proximité de l'emprunteur est un facteur justificatif du taux élevé des impayés ;

H2 : Le suivi d crédit par l'institution améliore le taux d'impayé.

Section 2 : Revue de littérature et méthodologie

Cette section aborde successivement au paragraphe 1, la revue de littérature et la méthodologie de la recherche au paragraphe 2.

Paragraphe 1 : Revue de littérature

La revue de littérature est un exercice qui permet de faire le point des connaissances acquises sur les problèmes en termes d'outils de collecte de données et des approches de vérifications des hypothèses. Dans cette partie, nous avons fait un bref aperçu sur les concepts et théorie relatives à l'état d'impayé ainsi que le point des études antérieures sur les facteurs explicatifs de l'impayé.

Ce paragraphe aborde successivement en **I** la définition de quelques concepts et les contributions antérieures liées aux impayés dans les IMF en **II**.

I. Définition des concepts

Pour faciliter la compréhension de notre développement, nous allons passer en revue la définition de quelques concepts comme besoin de financement, crédit, prêteur, emprunteur, bien prêté, taux d'intérêt, échéance, épargne, portefeuille de crédit, microfinance, micro-entreprise, institution de microfinance, suivi de crédit et impayés.

1.1 Besoin de financement

Le besoin de financement ou besoin de crédit est le déficit de ressources financières ou matérielles qui naît de façon momentanée du fait des mouvements de flux économiques au sein de l'entreprise compte tenu de son fonctionnement.

1.2 La notion de crédit

Etymologiquement, le mot crédit vient du latin *credere* qui signifie, « avoir confiance », « se fier à ». De nos jours, le crédit porte sur des activités bien variées et revêt diverses formes. Le crédit peut être défini comme un prêt consenti par un banquier moyennant une rémunération prenant en compte la durée du prêt et le risque lié à la situation de l'emprunteur. C'est un « acte de confiance se traduisant par un prêt en espèce ou en nature consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance ».

(Martinet et Silem, 2000). Le crédit consiste à utiliser le capital d'autrui en échange d'un engagement de le rembourser et de payer le prix de son emploi à la fin d'une période déterminée. Selon le Manuel du droit de crédit de Pascal ANCEL, le crédit est, légalement, tout acte par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, ou prend un engagement par signature (aval, cautionnement) éventuellement avec intérêt.

En fonction de l'usage que l'emprunteur propose de faire du montant prêté, nous distinguons deux types de crédit.

- le crédit non productif

Il est destiné à l'acquisition de biens ou services au niveau du ménage. L'objet du crédit n'est pas générateur de revenu et son remboursement se fait à partir de revenus réguliers provenant d'une source autre que l'objet du prêt. Dans ce type de crédit, les habitudes d'épargne du client deviennent souvent un gage de sa capacité à rembourser. Exemple: crédit à la consommation, crédit à l'habitat.

- le crédit productif

Il est sollicité par un individu ou une entreprise dans le but d'améliorer ses activités. On dit du crédit productif qu'il est générateur de revenus. Le remboursement de ce type de crédit est généralement supporté par les revenus générés par l'objet du prêt. Exemple: crédit agricole, crédit commercial.

1.3 Prêteur

C'est toute personne ou institution qui met momentanément son bien matériel ou financier à la disposition d'une autre personne qui est appelée à le lui retourner dans un délai contractuel donné moyennant un intérêt.

1.4 Emprunteur

C'est toute personne physique ou morale qui reçoit momentanément un bien ou une somme d'argent d'un individu ou d'une institution appelé prêteur, et qui a le devoir de restituer ledit bien à la fin d'une période convenue, moyennant un intérêt.

1.5 Bien prêté

C'est un bien matériel ou financier qui est mis à la disposition de l'emprunteur pour une période donnée et doit être restitué au propriétaire à la fin de la période accompagné d'un intérêt.

1.6 Taux d'intérêt

C'est le prix de l'usage du bien prêté (bien matériel ou somme d'argent). Il est exprimé en pourcentage du montant du prêt ou de la valeur du bien matériel prêté.

1.7 Echéance

C'est la date retenue entre le prêteur et l'emprunteur pour le retour du bien prêté et des intérêts dans le patrimoine du prêteur.

1.8 Epargne

C'est l'action de mettre une partie du revenu courant de côté, afin de la consommer ou l'investir ultérieurement. C'est la partie du revenu qui n'est pas immédiatement consommée, ou l'accumulation de capitaux en prévision d'une dépense future.

1.9 Portefeuille de crédit

Le portefeuille de crédit d'une institution de microfinance est l'ensemble des différents types de crédits qu'elle peut accorder à ses clients ; d'une autre manière qui comprend toutes les facilités de crédit de nature directe ou indirecte octroyées aux clients. Il est le principal actif des IMF et donc leur principal générateur de revenu. Il est primordial pour leur gestion financière qu'elles disposent des informations précises et régulières sur la situation de leur portefeuille.

1.10 Microfinance

Le terme « microfinance » est apparu à la fin des années 70 à la suite des initiatives du Professeur MUHAMMAD Yunus qui fonda la Grameen Bank du Bangladesh et octroya des petits prêts aux populations à très faibles revenus, à des taux d'intérêts insignifiants. La microfinance peut être perçue comme l'offre de services financiers de proximité. Cette définition n'est pas toujours acceptée de tous. Selon certains, la microfinance est un outil qui

permet de préparer les populations à faibles revenus d'accéder au système bancaire et par ricochet, de réduire la pauvreté.

Agnikpe (1998) présente la microfinance comme un outil performant au service du développement à la base. En ce sens, elle constitue l'un des leviers essentiels de lutte contre la pauvreté en créant des emplois, en augmentant les revenus et en diminuant les dépendances vis-à-vis des fournisseurs et des usuriers.

Pour Robinson (1996), la microfinance est utilisée pour désigner les services de financement offerts aux petites et micro-entreprises de différents secteurs.

M. Jacob Yaron, Senior Advisor, définit la microfinance comme l'offre de services financiers (épargne et crédit) de faibles montants à destination des micro-entreprises ne constituant pas de clientèle intéressante pour la banque commerciale.

Dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), même si les IMF identifiées ont des pratiques différentes, elles ont toutefois en commun certaines caractéristiques. Elles naissent avec l'appui des bailleurs de fonds et certaines évoluent vers le sociétariat afin d'atteindre une autonomie financière. Pour renforcer cette autonomie, le gouvernement béninois, à travers la Cellule de Microfinance du Ministère des Finances et de l'Economie, a insisté sur la nécessité pour les IMF de disposer d'une liberté totale dans la définition de leur politique. Ces Institutions sont toutes régies par la loi PARMEC et ceci dans une perspective de compétitivité.

1.11 Micro-entreprise

Le rapport de l'état de l'économie nationale édité en décembre 1997 définit la micro-entreprise comme étant l'ensemble des activités économique et commerciale de moindre importances auxquelles s'adonne une population de personnes qui font montrer de dynamisme et ont acquis un certain nombre de savoir-faire dans les domaines de commerce, de l'artisanat et de l'industrie

1.12 Institution de Microfinance et typologie

Dans une publication de la Banque Mondiale (BM) éditée en août 1998 à propos de microfinance en Afrique sub-saharienne, il est écrit ceci : « Par institution de microfinance,

on désigne des agents et des structures qui effectuent des transactions financières relativement faibles en ayant recours à une méthodologie spécifique basée sur la moralité du client ». Ce sont des institutions qui s'adressent à des ménages à faibles revenus, à des micro-entrepreneurs, à des petits exploitants agricoles et à d'autres individus qui n'ont pas accès au système bancaire. Au milieu du 19^{ème} siècle, l'Europe comptait déjà les premières mutuelles d'épargne et de crédit à l'initiative des hommes qui voulaient combattre l'usure et surtout la pauvreté telle que Friedrich Wilhelm Raiffeisen en Allemagne, Johann Evangelist Traber en Suisse, Alphonse Desjardins au Québec et Ludovic de Besse et Louis Durand en France. Ces hommes, sans être des banquiers, sont reconnus comme des pionniers des Systèmes de Financement Décentralisés (SFD) au service des pauvres ou des exclus des systèmes bancaires dits classiques.

En 1994, la Banque Mondiale, à travers sa banque de données sur les SFD, a démontré que les plus anciens banquiers ambulants sont originaires de l'aire socioculturelle Yoruba et qu'il est probable que l'essaimage de cette activité se soit opéré au Bénin, à travers la même ethnie, dans les années 50 à partir du Nigéria.

Selon Bio Tchané (1998), « *les IMF ont commencé leur installation au Bénin vers les années 1980, en réplique à la mauvaise intermédiation financière formelle* ». Les IMF sont donc installées au Bénin suite aux défaillances du système bancaire. Ainsi, le Bénin a connu une éclosion des initiatives de création des mutuelles d'épargne et de crédit sous diverses formes pour répondre au mieux aux multiples besoins des populations défavorisées. La microfinance est apparue comme un outil efficace dont les gouvernements des pays en développement se servent pour lutter contre la pauvreté qui caractérise leurs peuples. Elle devient ainsi incontournable et, de ce fait, doit être mieux formalisée afin de continuer par jouer le rôle qui lui est dévolue dans l'émergence de ces pays.

1.13 Suivi de crédit

Le suivi est l'ensemble de procédures et actions menées par les acteurs de crédit afin de s'assurer que les conditions sécuritaires obtenues lors de la mise en place du crédit ne se sont pas dégradées et que les échéances seront bien respectées.

1.14 Notion d'impayés et typologie

L'octroi de crédit par une IMF présente des risques dont le principal demeure le défaut de contrepartie qui est très souvent la conséquence des impayés qui indiquent une défaillance future du client. L'impayé est la défaillance du débiteur qui se trouve dans l'incapacité de régler sa dette dans les délais impartis ou qui manque à ses obligations telles que mentionnées dans le contrat de prêt. Les impayés sont aussi le report ou perte des produits d'intérêt. Cette notion d'impayés nous amène à distinguer trois formes de crédit.

- **Crédits sains** : ils concernent les prêts non échus accordés aux sociétaires et les prêts échus en retard de moins de trois mois. Ces crédits ne font pas l'objet de provisions.
- **Crédits en souffrance** : les créances en souffrance sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et les créances douteuses. Les créances immobilisées sont des crédits échus depuis 45 jours mais dont le recouvrement, sans être compromis, ne peut se faire à l'immédiat. Les créances impayées sont d'abord des crédits qui n'ont pas pu être payées à l'échéance normale mais ce sont aussi des crédits qui sont frappés de déchéance depuis moins de 45 jours. Les créances douteuses sont considérées comme des créances de toute nature, même assortie des garanties, qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel. Ces dernières comprennent, les concours ayant au moins une échéance impayée depuis plus de 45 jours, les comptes ordinaires débiteurs ne recevant aucun mouvement créditeur depuis plus de 45 jours et les créances ayant un caractère contentieux qui ont nécessité le recours à une procédure judiciaire.
- **Crédit irrécouvrable** : un crédit est irrécouvrable lorsqu'un emprunteur ne peut ou ne veut pas rembourser son crédit et que l'institution n'espère plus percevoir le remboursement. L'IMF devrait toutefois continuer ses efforts de recouvrement. En général, un crédit est considéré irrécouvrable quand l'emprunteur est en impayé de deux ou trois échéances.

II. Contributions antérieures liées aux impayés dans les IMF

Des études théoriques ont été réalisées autour du phénomène d'impayés dans les Institutions de Microfinance.

L'examen de la littérature montre que les chercheurs ont recours à la théorie de l'agence à travers l'asymétrie informationnelle pour répondre à ce type d'interrogation

(Akerlof, 1970 ; Stiglitz et Weiss, 1981 ; Hugon, 1996 ; Conning, 1997 ; Morduch, 2000 ; Agenor, 2000). Ils attribuent le risque de non remboursement des micro-crédits à l'asymétrie de l'information qui existe entre les prêteurs et les emprunteurs. D'après ce cadre théorique, il serait difficile d'évaluer la qualité du demandeur et de vérifier le respect des termes de contrat. Ce risque de défaut de remboursement auquel sont confrontés les IMF est d'autant plus préoccupant parce que la microfinance a la particularité de vouloir accomplir une mission sociale en restant autosuffisante financièrement. Ceci suppose la mise en place de mécanisme ayant pour objectif de réduire le risque de défaillance des emprunteurs.

Actuellement, les IMF ont développé des stratégies qui permettent de minimiser les coûts de transactions et les risques liés aux micro-crédits (Lanha ,2002 ; Mayoukou, 2003 ; Montalieu, 2002). Pour octroyer ou non le crédit, certains facteurs sont généralement pris en compte par les IMF afin de minimiser les risques de non remboursement (Honlonkou, Quenum et Acclassato, 2006). Il s'agit d'une part les facteurs liés aux emprunteurs (le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la proximité résidentielle, l'activité et l'expérience dans l'affaire) et d'autre part, ceux liés à l'institution (objet du crédit, le montant du crédit, les garanties exigées, le suivi du crédit, la durée du crédit...).

Les facteurs liés à l'emprunteur

Des travaux de recherche (Lanha, 2002 ; Honlonkou et Al, 2006) ont contribué à la détermination des facteurs liés à l'emprunteur qui puisse avoir une influence sur les taux des impayés en microfinance. D'après l'étude de Lanha (2002), il ressort que le genre et l'âge de la micro-entreprise expliquent le risque de défaillance en microfinance au Bénin. Honlonkou et Al (2006), à partir de 900 emprunteurs dans certaines institutions de microfinance béninoises, ne trouvent pas de relation significative entre le genre, l'âge et le niveau d'instruction ; mais trouvent une influence positive et significative sur la performance de remboursement. Selon Hudon et Ouro-koura (2008), l'approche de proximité est une caractéristique essentielle des caisses d'épargne et de crédit qui explique le fort taux de remboursement : les membres des mutuelles, en usant de la pression sociale améliore les taux de remboursement. Cette conception sociale est particulièrement adaptée en zone rurale où les pratiques communautaires restent fortes. Cependant, en zone urbaine, elle doit être complétée pour assurer des bons taux de remboursement. En nous appuyant sur la méthodologie d'octroi de micro-crédit à la CMMB, nous allons dans cette étude, examiner l'influence de six (06)

facteurs liés à l'emprunteur susceptibles d'avoir une influence sur le taux d'impayés. Il s'agit du sexe, de l'âge, de la situation matrimoniale, de l'activité, de la proximité résidentielle et de l'expérience de l'emprunteur dans l'affaire.

Les facteurs liés à l'institution

La littérature montre que les facteurs liés à l'emprunteur ne suffisent pas pour expliquer le taux d'impayés dans les IMF car il faudra intégrer les facteurs spécifiques à l'institution prêteuse. C'est pourquoi certains chercheurs (Hudon et Ouro-koura, 2006 ; Lanha, 2002 ; Honlonkou et Al, 2006) ont dépassé les caractéristiques liées à l'emprunteur et se sont intéressés aux caractéristiques liées à l'IMF. D'après l'étude de Lanha (2003), il ressort que le montant du prêt, le type de garantie et le cycle de crédit expliquent le risque de défaillance en microfinance. Honlonkou et Al. (2006), montrent que la nature de la garantie, le montant du dépôt initial et le nombre d'expériences antérieures de l'emprunteur avec la caisse influence significativement la performance de remboursement dans les IMF béninoises. Les garanties exigées sont multiples et varient d'une institution à une autre. On peut citer entre autre la confiance, l'épargne préalable, la caution solidaire (Wamba, 2008), les titres de propriété foncière et matérielle (Honlonkou et Al., 2006). Cette dernière variable est très souvent exigée dans les IMF et a généralement une influence positive parce que les micro-entrepreneurs n'ont pas toujours la possibilité d'offrir des garanties foncières et matérielles (Kodjo, Abiassi et Allagbe, 2003). De même, la caution solidaire, souvent utilisée pour garantir les crédits financés sur d'autres fonds que ceux de l'épargne, doit être utilisée avec précaution en milieu urbaine, y compris dans des coopératives de petits producteurs comme les artisans ; car la solidarité n'est pas toujours comparable à celle que l'on observe en milieu rural. Les IMF ont par ailleurs des schémas de remboursement qui leur sont propres et qui sont caractérisés par une fréquence élevée de remboursement. Elles ont aussi développés des substituts aux garanties matérielles comme assurance-crédit. Lorsque les prêteurs sont confrontés à une forte demande de crédit, ils vont parfois préférer rationner les emprunteurs en vue de maximiser leur profit. Le taux d'intérêt est alors utilisé comme un filtre qui permet de retenir les bons emprunteurs. Il en est de même des garanties matérielles exigées par les prêteurs (Bernanke et Gertler, 1989). En nous appuyant sur la philosophie d'octroi des crédits à la CMMB, nous avons pu relever cinq (05) variables liées à l'institution susceptibles d'influencer le taux d'impayés dans cette structure. Il s'agit du montant du crédit, de l'objet du crédit, de la rigidité de la garantie, du suivi du crédit et de la durée du crédit.

Paragraphe 2 : Méthodologie de la recherche

Dans ce paragraphe, il est précisé le cadre servant de base d'analyse, la spécification des modèles utilisés et les différentes sources de données, ainsi que toutes les transformations qu'elles ont subies en vue de répondre à un traitement économétrique.

1-Constitution de l'échantillon et collecte des données

L'étude porte sur l'ensemble des emprunteurs de la CMMB qui sont constitués des hommes et femmes. Cependant, nous avons axé notre étude sur les personnes physiques qui sont les membres. Actuellement, la CMMB : Agence d'AKPAKPA dispose d'environ 983 membres dont 451 emprunteurs actifs qui ont pu financer le développement de leurs activités. A partir de l'agence, nous sommes entrés en possession du portefeuille de crédit constitué de 231 emprunteurs ayant sollicité et reçu un crédit. Nous avons pu retenir enfin de compte 159 dossiers constituant ainsi notre échantillon pour cette étude.

A partir de l'exploitation des informations fournies par cette base de données, nous avons pu obtenir les informations très détaillées sur : la situation personnelle du bénéficiaire ainsi que son statut ; le type et la taille de l'activité exercée (la date de déblocage, son objet, son montant, sa durée, le montant remboursé et le capital restant dû) ; les indicateurs financiers (chiffre d'affaire, bénéfice net, capacité de remboursement, bénéfice net familial, bilan, compte de résultat, taux d'endettement, taux d'utilisation de la capacité de remboursement etc.)

2. Présentation et justification du choix des variables

2.1Présentation des variables

La revue de littérature nous a permis de repérer un certain nombre d'éléments pertinents qui sont indépendants entre eux. Les différentes variables relevées sont : l'état d'impayés, le sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la proximité résiduelle, l'activité, l'expérience dans l'affaire, la garantie, le montant du crédit, l'objet du crédit, le suivi du crédit et la durée du crédit.

2.2 Justification des variables

- **Variable expliquée**

La variable dépendante est l'état d'impayé (ETAT- IMP). Dans la base de données que nous avons à notre disposition, il est mesuré en pourcentage et a des valeurs comprises entre 0

et 100%. Compte tenu du fait qu'un taux de 0% peut recéler une diversité de situation allant du remboursement nul à un remboursement intégral à 100% avec retard (Honlonkou et al, 2006). Elle prend la valeur 1 si les traites ont été remboursées à l'échéance (donc pas d'impayés) et 0 s'il y a eu au moins une défaillance intervenue dans le remboursement du crédit (impayés).

- **Variables explicatives**

En ce qui concerne les variables explicatives, SEX désigne le sexe de l'emprunteur. AGE désigne l'âge de l'emprunteur exprimé en nombre d'année. SITMAT désigne la situation matrimoniale de l'emprunteur. PROX désigne la proximité résidentielle ou géographique de l'emprunteur (proche, éloigné). ACTI désigne l'activité exercée par l'emprunteur. EXPER désigne le nombre d'années passées dans son activité. MONTCRE désigne le montant du crédit accordé. OBJCRE désigne l'activité pour laquelle le crédit a été demandé (petit commerce, petite industrie, autre). SUIVCRE désigne le suivi du crédit avant le déblocage et pendant le remboursement. DURCRE représente la durée moyenne de remboursement du crédit.

3. Présentation du modèle de régression logistique dichotomique

Par modèle dichotomique, on entend un modèle statistique dans lequel la variable expliquée ne peut prendre que deux modalités (variable dichotomique). Il s'agit alors généralement d'expliquer la survenue ou la non-survenue d'un événement. L'objectif de notre modèle dichotomique consiste alors à expliquer la survenue de l'événement "qualité de portefeuille" en fonction du type de cas observé pour les individus de l'échantillon et de déterminer la nature et le degré des relations observées. On cherche dans notre modèle, à spécifier la probabilité d'apparition de cet événement. Ces modèles ont été utilisés pour décrire des données économiques avec notamment les travaux de Daniel L. McFadden (1974) et de James J. Heckman (1976).

- **Hypothèse**

On considère un échantillon de N individus indicés $i = 1, \dots, N$. Pour chaque individu, on observe si un certain événement s'est réalisé et l'on note y_i la variable codée associée à l'événement.

On pose: $\forall i \in [1, N] +$

$$Y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'évènement se réalise pour l'individu} \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

Les modèles dichotomiques admettent pour variable expliquée la probabilité p_i d'apparition de l'évènement étudié conditionnellement aux variables explicatives.

Soit Y une variable dépendante dichotomique et soient X_1, X_2, \dots, X_k des variables exogènes supposées expliquer Y .

$p_i = P(y_i=1|x_i) = F(x_i\alpha)$ où F est la fonction de répartition de la loi logistique et

$$\forall x \in \mathbb{R}, F(x) = \frac{1}{1+e^{-x}} = \frac{e^x}{1+e^x}$$

Si le rapport $p_i / (1-p_i)$ vaut θ pour un individu i , alors cela signifie qu'il y a θ fois plus de chance que l'individu respecte son engagement de solvabilité (l'évènement $Y_i=1$ se réalise) qu'il ne le soit pas. α_0 est le terme constant et α_1 représente l'influence des variables explicatives. Les coefficients α_0 et α_1 estimés à l'issue de la régression sont dénommés « logits » et leurs interprétations dépendent de la nature qualitative ou quantitative des réalisations de la variable explicative correspondante.

Dans le cas d'une variable explicative continue, le coefficient traduit la variation du logarithme de la probabilité $P(Y=1)$ de survenue de l'évènement $Y=1$, consécutive à un accroissement d'une unité de la variable explicative continue. Dans le cas d'une variable dichotomique $X \in (0,1)$, le coefficient traduit la variation du logarithme de la probabilité $P(Y=1)$ de survenue de l'évènement $X=1$.

Le test de significativité des paramètres se fait à partir de la probabilité critique associée. Si celle-ci est supérieure au seuil de signification (10%, 5% et 1%), on accepte l'hypothèse nulle selon laquelle les modalités des variables n'ont pas d'effets significatifs et le modèle n'est pas significatif. Dans le cas contraire on rejette l'hypothèse nulle et le modèle est significatif.

Pour tester l'adéquation du modèle en vue de savoir si le modèle explique les variations de la variable dépendante, on fait recours au test statistique d'adéquation (qualité d'ajustement) du dernier modèle (modèle saturé, lorsque toutes les variables sont prises en compte) en interprétant l'aire ROC qui varie de 0 à 1 ; et au coefficient de détermination R^2 qui varie entre 0 et 1. L'augmentation de R^2 quand on ajoute les termes d'une variable dans le modèle explique la contribution apportée par cette variable dans l'explication du phénomène étudié.

4. Source des données

Les principales sources de nos données sont :

- La base de données de la CMMB ;
- L'entretien avec certains clients ;
- La recherche documentaire.

5. Méthode et Outils d'analyse des données

Pour tester les hypothèses formulées et atteindre les objectifs fixés, différents outils et méthodes d'analyses ont été utilisés.

Les outils d'analyses utilisées sont essentiellement l'analyse descriptive, le test d'indépendance de Khi Deux de Pearson et l'estimation économétrique du modèle Logit sur la base des données comme outils d'analyse empirique.

Rappelons ici que la statistique descriptive et le test d'indépendance de Khi-deux de Pearson sont utilisés pour identifier les facteurs liés aux impayés dans les institutions de Microfinance.

Analyse descriptive

Cette analyse comporte deux rubriques : l'analyse univariée et l'analyse bivariée.

- **Analyse univariée**

De façon générale, on effectuera une présentation de toutes les variables pertinentes de notre étude.

- **Analyse bivariée**

L'analyse bivariée a pour but d'identifier les associations entre deux variables et d'apprécier la significativité statistique de cette association à partir d'un seuil donné. Dans le cadre de cette étude, elle a permis non seulement de voir, au seuil de 5%, la signification ou non de l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes, mais aussi de mesurer les variations du phénomène selon ces dernières. On obtient une statistique de Fisher dont la p-value (risque de première espèce estimée) peut être interprétée comme suit :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{les deux variables sont indépendantes} \\ H_1 : \text{les deux variables sont liées} \end{array} \right.$$

Lorsque la probabilité associée à la statistique de Fisher est supérieure au seuil de significativité que l'on s'est fixée 5%, on accepte l'hypothèse nulle d'indépendance H_0 ; autrement dire on rejette H_1 .

Les analyses uni et bivariées ont été réalisées avec le logiciel Stata13.

6. Présentation du modèle empirique et opérationnalisation des variables

En considérant que les conditions d'exercice de l'activité au sein de la CMMB : Agence d'AKPAKPA et les caractéristiques de l'emprunteur peuvent avoir une influence sur le taux d'impayés lors des remboursements des crédits octroyés, nous avons construit le modèle économétrique ci-dessous en vue de mettre en étude les facteurs déterminants ce taux d'impayés. A cet effet, nous avons utilisé comme variable dépendante **ETAT-IMP**. Ce modèle se présente donc comme suit :

$$ETAT - IMP = \alpha_0 + \sum \alpha_i X_i + \mu$$

Avec X_i , les variables explicatives ; α_0 , le terme constant ; α_i , les coefficients de régression et μ , le terme d'erreur.

La forme empirique complète du modèle est :

$$ETAT - IMP = \alpha_0 + \alpha_1 SEX + \alpha_2 AGE + \alpha_3 SITMAT + \alpha_4 PROX + \alpha_5 ACTI + \\ \alpha_6 EXPER + \alpha_7 GARAN + \alpha_8 MONTCRE + \alpha_9 OBJCRE + \\ \alpha_{10} SUIVCRE + \alpha_{11} DURCRE + \mu$$

- **Interprétation des effets marginaux**

Il est souvent utile de connaître la variation de la probabilité due à un changement d'une variable explicative (ou son effet marginal) sur la probabilité de succès d'un évènement. Puisque la probabilité est une fonction non linéaire, les variables explicatives ne seront pas identiques selon que les autres variables sont maintenues à leur niveau moyen, ou médian, ou au premier quartile.

- **Les logiciels utilisés**

La mise au point des différentes méthodes d'analyse susmentionnées nécessitera l'usage de certains logiciels d'analyse. Il s'agit essentiellement de STATA pour les analyses bivariées et l'analyse explicative, et du logiciel EXCEL pour la mise en forme des tableaux statistiques. Au terme de ce chapitre, l'on peut retenir que les données disponibles pour mener nos analyses sont de qualité acceptable, tant au niveau de la disponibilité des informations recherchées qu'au niveau des contenus. Sur cette base, des indicateurs ont pu être définis pour permettre la vérification des hypothèses ci-dessus énoncées. Aussi, les méthodes d'analyse qui nous ont paru les plus adaptées à l'étude ont été exposées. Dans la suite, nous produirons et analyserons les différents résultats issus de l'application des méthodes statistiques sur les données.



CHAPITRE II
RESULTATS, INTERPRETATION ET
RECOMMANDATION

Section 1 : Présentation, analyse et interprétation des résultats

Dans cette section il s'agira d'estimer le modèle économétrique, de l'analyser puis d'interpréter les résultats.

Paragraphe 1 : Présentation des résultats

Nous allons d'abord présenter la statistique descriptive ; l'analyse descriptive ; ensuite, l'analyse des corrélations entre des différentes variables du modèle ; et enfin les résultats de l'analyse de la régression.

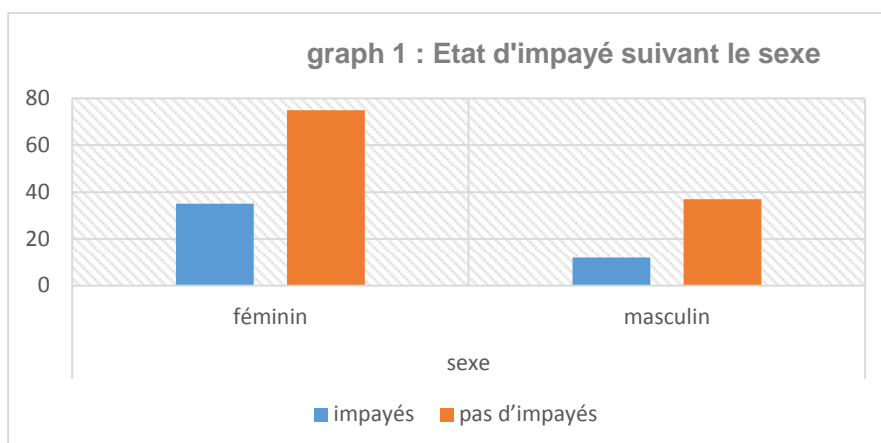
1-La statistique descriptive

1.1 Analyse univariée

Les statistiques descriptives montrent que 24,53% des clients qui font recours aux microcrédits à la CMMB ont l'âge entre 25 et 35 ans ; 46,91% entre 35 et 47 ans puis 29,56% entre 47 et 65 ans. Plus de 69,18% sont constitués de femmes et seulement 30,82% d'hommes. 33,33% sont célibataires, 41,51% sont mariés, 15,72% sont divorcés et 9,44% sont veufs ou veuves. On constate encore que 69,81% sont proches de l'institution et seulement 30,19% sont éloignés. Environ 75,47% des clients exerce dans le commerce, 18,87% dans l'agriculture et seulement 5,66% dans l'élevage.

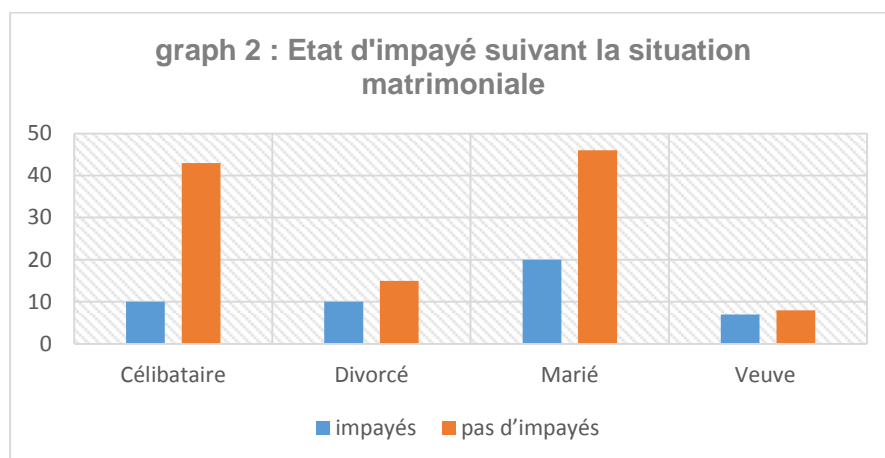
En ce qui concerne les conditions d'accès au crédit, il faut dire que 61,63% des clients donnent des garanties moins rigides (caution personnel, nantissement de stock) et 38,37% sont des garanties plus rigides (convention de parcelle, gage sur véhicule). Seulement 30,64% reçoivent des visites pendant les périodes de remboursement. (Voir tableau 1 de l'annexe)

1.2- Analyse bivariée



Source : Réalisé par les auteurs

D'après le graphique 1, on constate que les femmes qui honorent leur engagement dépassent le double de celles qui sont en impayés. Environ $\frac{3}{4}$ des hommes honorent leur engagement, soit seulement $\frac{1}{4}$ n'honorent pas. On constate que l'IMF enregistre un faible taux d'impayé suivant le sexe.



Source : Réalisé par les auteurs

D'après le graphique 2, on constate :

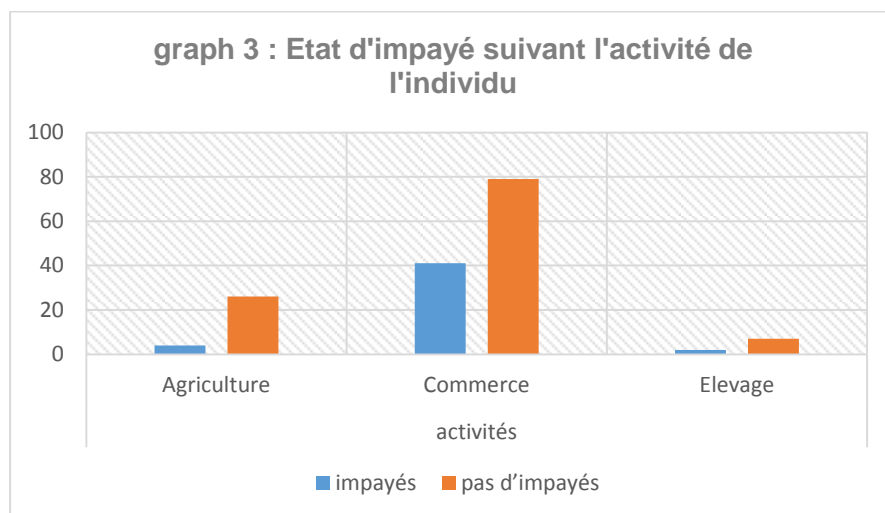
Plus 80% des célibataires honorent leur engagement et environ 20% sont en impayés ;

60% des divorcés honorent leur engagement contre 40% qui sont en impayés ;

70% des mariés honorent leur engagement contre 30% qui sont en impayés ;

50% des veufs honorent leur engagement contre 50% qui sont en impayés.

On peut donc conclure que l'IMF enregistre le fort taux d'impayé dans la catégorie des mariés suivant la situation matrimoniale.



Source : Réalisé par les auteurs

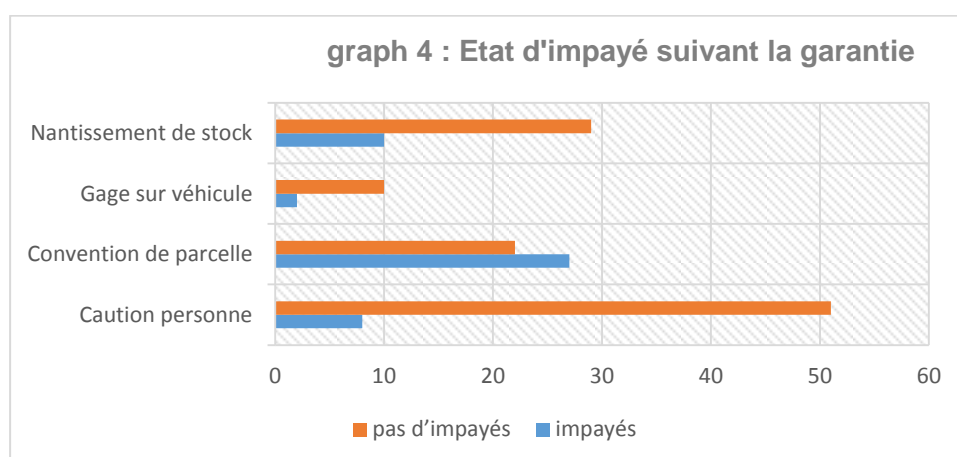
D'après le graphique 3, on constate :

Environ 87% des agriculteurs honorent leur engagement contre 13% qui sont en impayés ;

Environ 66% des commerçants honorent leur engagement contre 34% qui sont en impayés ;

Environ 78% des éleveurs honorent leur engagement contre 22% qui sont en impayés.

On peut donc conclure que le commerce est l'activité qui connaisse le fort taux d'impayé au sein de l'IMF.



Source : Réalisé par les auteurs

D'après le graphique 4, on constate :

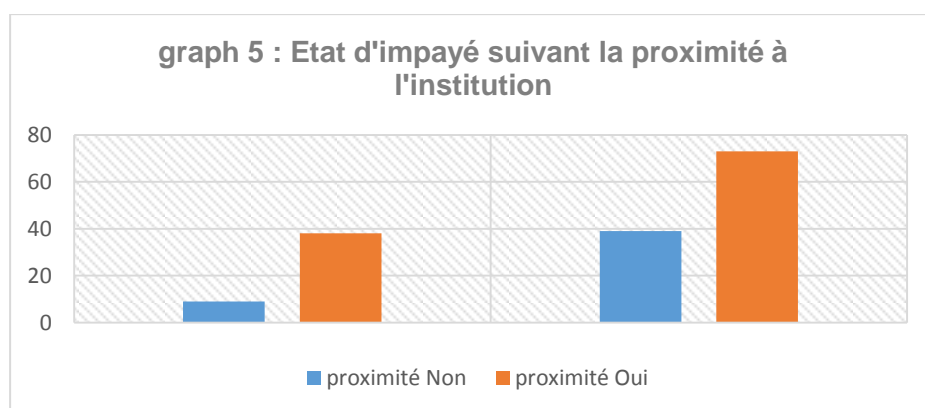
Presque 75% des emprunteurs qui ont laissé leur nantissement de stock comme garantie honorent leur engagement et 25% sont en impayés ;

A peu près 84% de ceux ayant laissé un gage sur véhicule honorent leur engagement contre 6% en impayés ;

Presque 56% des emprunteurs qui ont laissé leur convention de vente comme garantie honorent leur engagement et 44% sont en impayés ;

A peu près 87% de ceux ayant laissé comme garantie caution personnelle honorent leur engagement contre 13% en impayés.

De tout ce qui précède, on peut dire que ceux ayant laissé comme garantie une convention de parcelle affiche les forts taux d'impayé dans l'IMF.

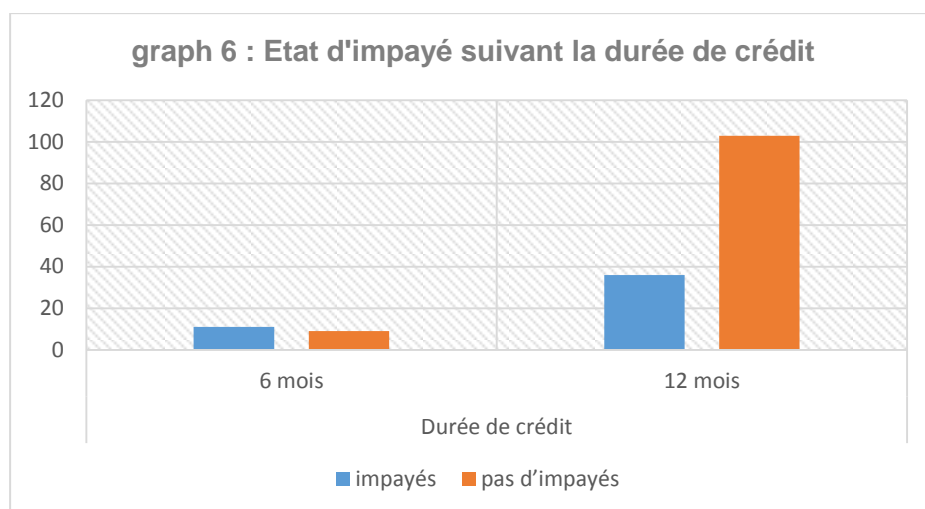


Source : Réalisé par les auteurs

D'après le graphique 5, on constate :

Environ 70% des emprunteurs qui sont proches de l'institution honorent leur engagement contre 30% qui sont éloignés.

On peut en déduire donc, que le taux d'impayé est élevé pour les emprunteurs qui sont éloignés du site de l'institution.

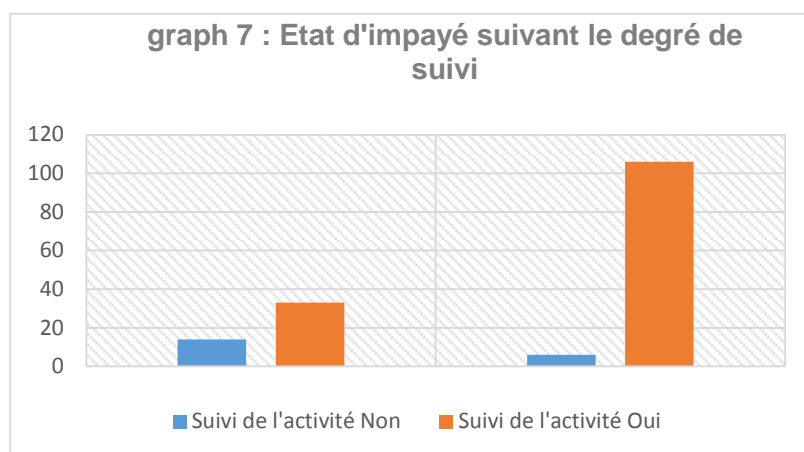


Source : Réalisé par les auteurs

D'après le graphique 6, on constate :

Environ 71% des emprunteurs qui ont une longue durée honorent leur engagement contre 29% qui ont une courte durée.

On peut en déduire donc, que ceux qui ont une longue durée respectent mieux les échéances.

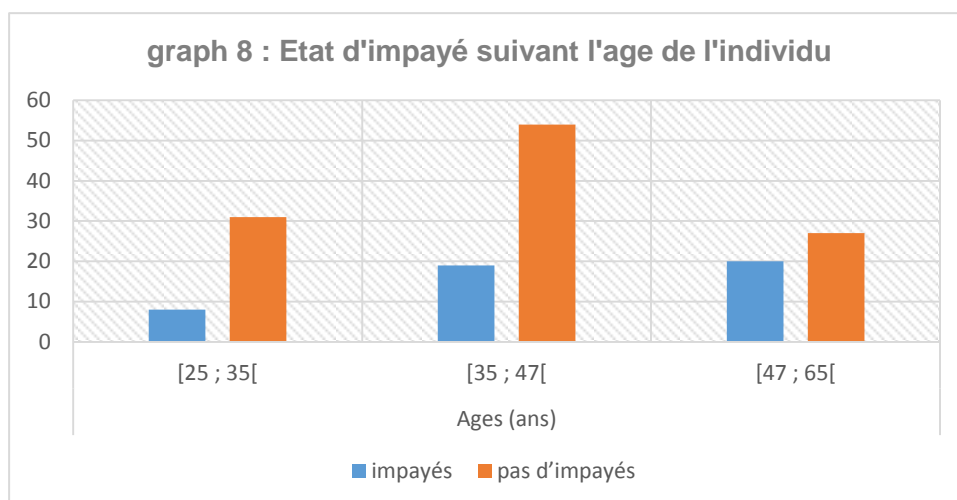


Source : Réalisé par les auteurs

D'après le graphique 7, on remarque que :

Environ 88% des emprunteurs qui sont suivi par l'institution honorent leur engagement contre 12% qui n'ont pas eu de suivi.

Plus qui y est suivi, on remarque que le taux de remboursement s'améliore.



Source : Réalisé par les auteurs

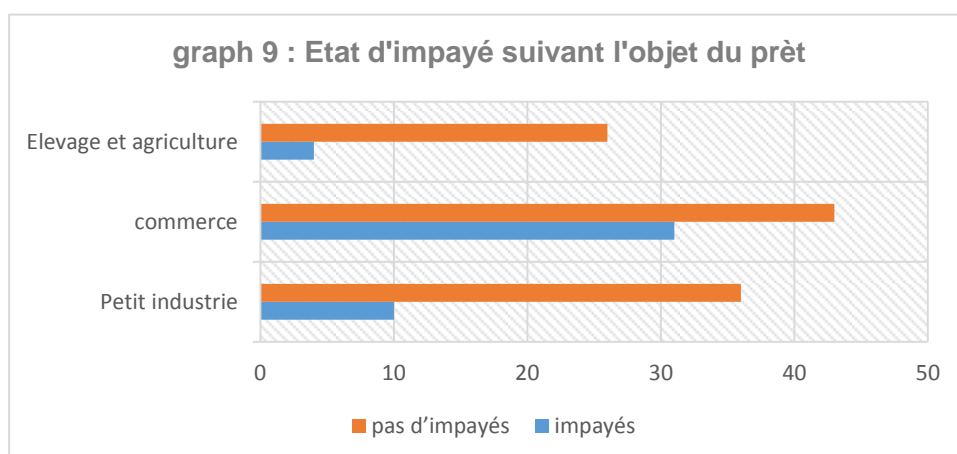
D'après le graphique 8, on constate :

Environ 80% des emprunteurs d'âge comprise entre 25 et 35 ans honorent leur engagement contre 20% qui sont en impayés ;

Environ 74% des emprunteurs d'âge comprise entre 35 et 47 ans honorent leur engagement contre 26% qui sont en impayés ;

Environ 58% des emprunteurs d'âge comprise entre 47 et 65 ans honorent leur engagement contre 42% qui sont en impayés ;

Au fur et à mesure que l'âge augmente, on remarque que le taux d'impayé augmente pour l'IMF.



Source : Réalisé par les auteurs

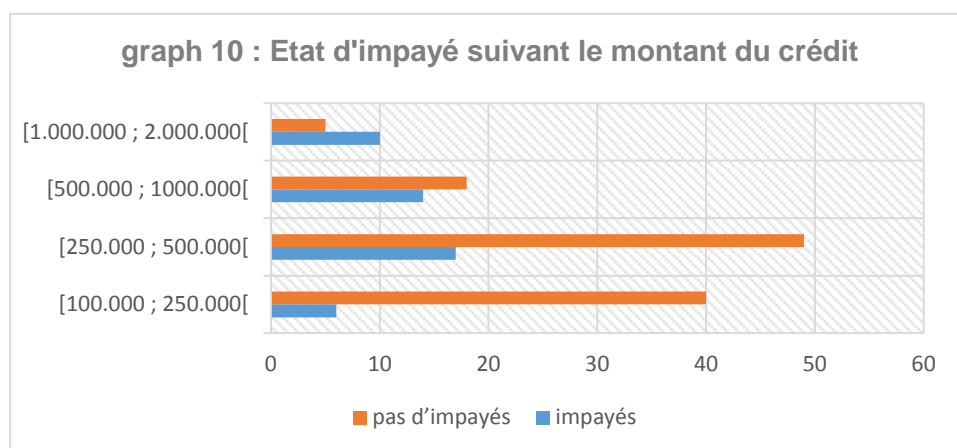
D'après le graphique 9, on constate :

Approximativement 90% des emprunteurs qui font l'élevage et l'agriculture honorent leur engagement contre 10% qui sont en impayés ;

Environ 59% des emprunteurs qui exercent le commerce honorent leur engagement contre 41% qui sont en impayés ;

Environ 79% des emprunteurs qui ont une petite industrie honorent leur engagement contre 21% qui sont en impayés.

On remarque que l'IMF connaisse un taux d'impayé plus élevé dans le secteur du commerce.



Source : Réalisé par les auteurs

D'après le graphique 10, on constate :

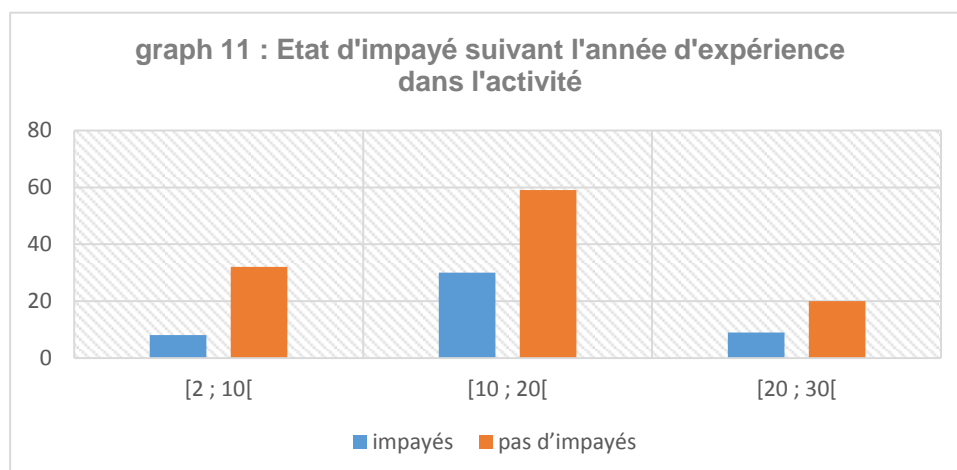
Presque 34% des emprunteurs qui ont bénéficié d'un montant compris entre 1.000.000 et 2.000.000 honorent leur engagement et 66% sont en impayés ;

A peu près 57% des emprunteurs qui ont bénéficié d'un montant compris entre 500.000 et 1.000.000 honorent leur engagement et 43% sont en impayés ;

Presque 75% des emprunteurs des emprunteurs qui ont bénéficié d'un montant compris entre 250.000 et 500.000 honorent leur engagement et 25% sont en impayés ;

A peu près 87% des emprunteurs qui ont bénéficié d'un montant compris entre 100.000 et 250.000 honorent leur engagement contre 13% en impayés.

Au fur et à mesure que le montant augmente, on remarque que le taux d'impayé augmente et vice-versa.



Source : Réalisé par les auteurs

D'après le graphique 11, on constate :

Environ 80% des emprunteurs qui ont une expérience de 2 à 10 ans dans l'activité honorent leur engagement contre 20% qui sont en impayés ;

Environ 67% des emprunteurs qui ont une expérience de 10 à 20 ans dans l'activité honorent leur engagement contre 33% qui sont en impayés ;

Environ 69% des emprunteurs qui ont une expérience de 20 à 30 ans dans l'activité honorent leur engagement contre 31% qui sont en impayés.

On remarque que ceux qui ont une expérience entre 10 à 30 ans connaissent les forts taux d'impayés pour l'IMF suivant l'expérience dans l'affaire.

2- Analyse explicative

- **Tableau de contingente** (voir tableau 2 de l'annexe)

- **Test d'indépendance de Pearson**

✚ *Etat d'impayés ; Sexe ; activité ; garantie et années d'expériences*


Après analyse de notre échantillon, on constate que le sexe n'influence pas l'Etat d'impayés au sein des institutions de microfinance particulièrement à la Caisse du Mouvement Mutualiste Béninois. Le coefficient de l'Etat d'impayés n'est pas significativement lié au sexe.

Il en est de même pour l'Etat d'impayés et l'activité.

Aussi, Etat d'impayés n'est pas significativement lié au nombre d'année d'expérience dans l'activité. De même, le coefficient de la variable "garantie" n'est pas significativement lié à l'Etat d'impayés.

 ***Etat d'impayés et situation matrimoniale***

Pour ce qui est de la variable situation matrimoniale, son coefficient est significativement lié à la variable Etat d'impayés au seuil de 10% (Pr = 0.0564).

 ***Etat d'impayés et proximité à l'institution***

Résidé à proximité de l'institution influence l'état impayé en ce sens que ceux qui sont éloignés de l'institution ont souvent plus du mal à respecter leur engagement auprès de l'institution. Le coefficient de la variable proximité est significativement lié à l'état d'impayé au seuil de 5% (Pr = 0.0499).

 ***Etat d'impayés et la durée de remboursement***

Ceux qui ont effectués des prêts sur une durée longue respect majoritairement leur engagement compte tenu du temps d'accord. De l'analyse du tableau de contingente, au seuil de 5%, il ressort que la durée moyenne de remboursement influence l'état d'impayé (Pr = 0.0075).

 ***Etat d'impayés et suivi du crédit***

Sur notre échantillon, ceux qui ont été suivi dans leurs activités après le crédit effectué respectent pour la plupart du temps leur engagement compte tenu de la pression. De l'analyse du tableau de contingente, il ressort que le Suivi du crédit influence l'état d'impayé (Pr = 0.0000) au seuil de 5%.

 ***Etat d'impayés et l'âge***

Pour ce qui est de la variable âge, son coefficient est significativement lié à l'Etat d'impayés au seuil de 5% (Pr = 0.0224).

 ***Etat d'impayés et montant du crédit accordé***

De cette analyse, il ressort que le montant du crédit accordé influence l'Etat d'impayé (Pr = 0.000) au seuil de 5%. Ce qui explique que la taille du crédit accordé facilite leur paiement au temps relatif.

- **Test de V de Cramer**

D'après les statistiques associées au test de chi² de Pearson réalisé, on remarque que la majorité des variables explicatives sont respectivement liées à la variable « Etat d'impayé »

qui est notre variable dépendante au seuil de 5% sauf "situation matrimoniale" qui est significative au seuil de 10%.

De même toujours après le test de χ^2 de Pearson, le test de V de Cramer réalisé entre les variables, montre que de grandes relations n'ont pas été détectées.

3- Résultats et analyses de l'estimation économétrique

3.1-Résultats

Il s'agira ici de présenter les différents résultats obtenus à la suite de la modélisation. Ainsi donc nous présenterons les résultats du modèle dichotomique.

Le modèle Logistique binaire a été utilisé afin d'apprécier l'effet des variables explicatives de notre analyse à savoir : Situation matrimoniale, Montant du crédit, Durée du crédit, Suivi du crédit, Proximité résiduelle et l'Age sur l'Etat d'impayé. Le modèle est globalement significatif au seuil de 5% car la probabilité de khi-deux associée à la statistique de Wald est inférieur à 0,05 ($P=0.0381$), (voir tableau 3 de l'annexe)

Il ressort de cette analyse, après interprétation des statistiques de Wald que toutes choses étant égales par ailleurs, la majorité des variables explicatives sélectionnées pour notre étude ont une influence significative sur la probabilité d'impayé.

3.2-Analyse des coefficients

Les résultats de l'estimation montrent que, deux coefficients de variables sur les six retenues sont significatifs au seuil de 5% «Montant de crédit et Proximité» et deux autres au seuil de 10% «Suivie de crédit et Situation matrimoniale». Il faut aussi remarquer que la majeure partie des coefficients significatifs ont un signe négatif. Le signe négatif de chacune des modalités signifie que ces modalités augmentent la probabilité d'impayé. Ainsi le fait qu'un individu prenne une grosse somme, être à proximité, aie une longue durée de remboursement et ne pas être célibataire, toutes choses étant égales par ailleurs diminue la probabilité pour cet individu de ne rembourser à la date d'échéance. Le fait d'être suivi dans son activité après l'octroi de crédit, diminue le taux d'impayé pour l'IMF.

4- La courbe ROC

La valeur de *l'Area ROC curve est comprise entre 0,6 et 0,8* (voir annexe : courbe ROC du modèle) donc la discrimination est faible. L'ajustement est bon. Cette valeur obtenue témoigne de la pertinence des variables explicatives utilisées pour faire cette étude et de la

très forte significativité de ces dernières dans les déterminants des impayés au sein des Institutions de Microfinance.

Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses

1- Interprétation des effets marginaux

L'observation de la colonne « p > | Z | » montre que toutes les coefficients des variables «Montant du crédit», «Suivi du crédit», «Proximité» et «Situation matrimoniale» sont respectivement significatives au seuil de 5%, 10%, 5% et 10%.

En ce qui concerne la variable montant de crédit, les modalités « [250.000 ; 500.000 [», « [500.000 ; 1.000.000 [» et « [1.000.000 ; 2.000.000[» diminuent respectivement la chance 17%, 26% et de 28% d'honorer son engagement auprès de l'institution par rapport à ceux qui ont eu un montant compris entre [100.000 et 250.000[.

En effet le fait d'être, soit " divorcé ", soit " marié ", soit "veuf ou veuve" diminue respectivement la chance de 0,83%, 4,58% et 3,81% de respecter son engagement auprès de l'institution par relation par rapport au fait d'être célibataire.

Le fait d'être à proximité et être suivi dans son activité après l'octroi de crédit entraîne respectivement une diminution et une augmentation de la chance 43% et 24% de respecter son engagement auprès de l'institution par rapport à ceux qui ne sont pas à proximité et ne sont pas suivi.

2- Validation des hypothèses

D'après les résultats présentés ci-dessus, on remarque que ces résultats nous permettent de valider les hypothèses suivantes :

Au fur et à mesure que l'âge augmente, on remarque que le taux d'impayé augmente pour l'IMF. On note également que l'IMF enregistre le fort taux d'impayé dans la catégorie des mariés suivant la situation matrimoniale. De plus, le taux d'impayé est élevé pour les emprunteurs qui sont éloignés du site de l'institution. D'où notre hypothèse H1 qui stipule que le taux d'impayé augmente quand l'emprunteur est loin de l'institution est vraie.

Par ailleurs, plus le montant du crédit accordé diminue, faible est le taux d'impayé. De plus, les emprunteurs qui ont une longue durée de remboursement respectent mieux les échéances dans l'institution. Plus qui y est suivi, on remarque que le taux de remboursement

s'améliore. La mise en relation de ces résultats nous permet de dire que notre hypothèse H2 selon laquelle le suivi de crédit diminue le taux d'impayé lors du remboursement est vraie.

Section 2 : Limites et recommandations

Paragraphe 1 : Limites de l'étude

Au cours de notre étude, nous sommes confrontés à des difficultés majeures au nombre desquelles on peut citer :

- Le manque d'information à temps réel et surtout de la base de données ;
- La réticence de la part de certains clients dont nous nous sommes approchés ;
- La méfiance et le refus de certains agents à nous fournir des informations nécessaires à notre cadre d'étude.

Paragraphe 2 : Recommandation

Des résultats présentés ci-dessus, il est certain de dire que les impayés constatées dans le portefeuille de crédit de la CMMB sont non seulement liés aux caractéristiques de l'emprunteur, mais également aux facteurs liés à l'institution. Compte tenu de son objectif qui est d'offrir aux membres des services d'accès rapide et facile afin de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, les gestionnaires devront avoir à leur portée des outils de prévision sur les crédits octroyés car il est plus facile et économique d'éviter une crise de délinquance qu'il en est de la gérer. Afin de garantir la pérennité et la viabilité de la CMMB, les actions correctives méritent d'être mises en œuvre. Ceci nous permet d'orienter nos recommandations tout d'abord à l'endroit de l'institution, puis aux autorités monétaires en charge du bon fonctionnement du système financier.

Afin de garantir la viabilité et la pérennité de l'institution, une attention particulière devra être accordée sur l'étude du dossier de demande de crédit. Les offres de crédit devront être davantage orientées vers les emprunteurs d'âge moyen compris entre 25 et 47 ans. Le montant des crédits accordés devront être de faibles valeurs sur une durée de 12 mois. Comme a également montré nos analyses, une visite inattendue d'un agent de la CMMB à son emprunteur diminue la propension de voir ce crédit impayé.

Nous interpellons les autorités gouvernementales pour la mise sur pied d'une centrale de risques. Le projet apparaît avoir été évoqué mais non encore formalisé et encore moins mise en œuvre au Bénin. Cette centrale permettra aux IMF d'améliorer le suivi du risque de contrepartie dans la mesure où beaucoup de clients de ces institutions au Bénin sont engagés

sur plusieurs crédits dans plusieurs structures de microfinance. Un autre problème majeur est le fait que ces clients usent des mêmes garanties pour obtenir plusieurs financements. Il existe dès lors un risque de défaillance en chaîne dans le secteur. Il serait donc souhaitable que les autorités suscitées mettent sur pied un cadre de réflexion sur le sujet.

CONCLUSION

Les systèmes financiers décentralisés constituent un pôle de réduction de la pauvreté dans les Pays en Voie de Développement compte tenu des multiples crédits de petits montants, à courte durée qu'ils octroient. Cependant, malgré le caractère presque insignifiant de ces montants, leur recouvrement pose encore problème, ce qui met en difficulté la gestion du crédit par ces Institutions de Microfinance d'où notre problématique se formule comme suit : Quels sont les facteurs à l'origine des impayés dans les Institutions de Microfinance et plus principalement à la CMMB ?

La présente étude a permis de répondre aux objectifs fixés au début de ce travail. D'une part, il était question de déterminer les facteurs liés à l'emprunteur susceptibles d'avoir un impact sur le taux d'impayés et d'autre part d'identifier les facteurs liés à l'institution et susceptibles d'influencer le taux d'impayé.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons adopté une méthodologie de statistique descriptive et économétrique basée sur le modèle de régression Logit binaire tout ceci est fait grâce aux logiciels STATA 13 et EXCEL.

Suite à l'utilisation de ces outils, d'après le test de khi2 de Pearson, le coefficient de la variable « proximité à l'institution » est significativement lié à l'Etat Impayé au seuil de 5% d'une probabilité $Pr = 0.0499$. De plus la variable « Suivi du crédit » influence l'Etat Impayé au seuil de 5% d'une probabilité $Pr = 0.0000$.

Au cours de notre étude, nous sommes confrontés à des difficultés majeures aux nombres desquels on peut citer le manque d'information à temps réel et surtout de la base de données; la réticence de la part de certains clients et enfin la méfiance et le refus de certains agents à nous fournir des informations nécessaire à notre cadre d'étude.

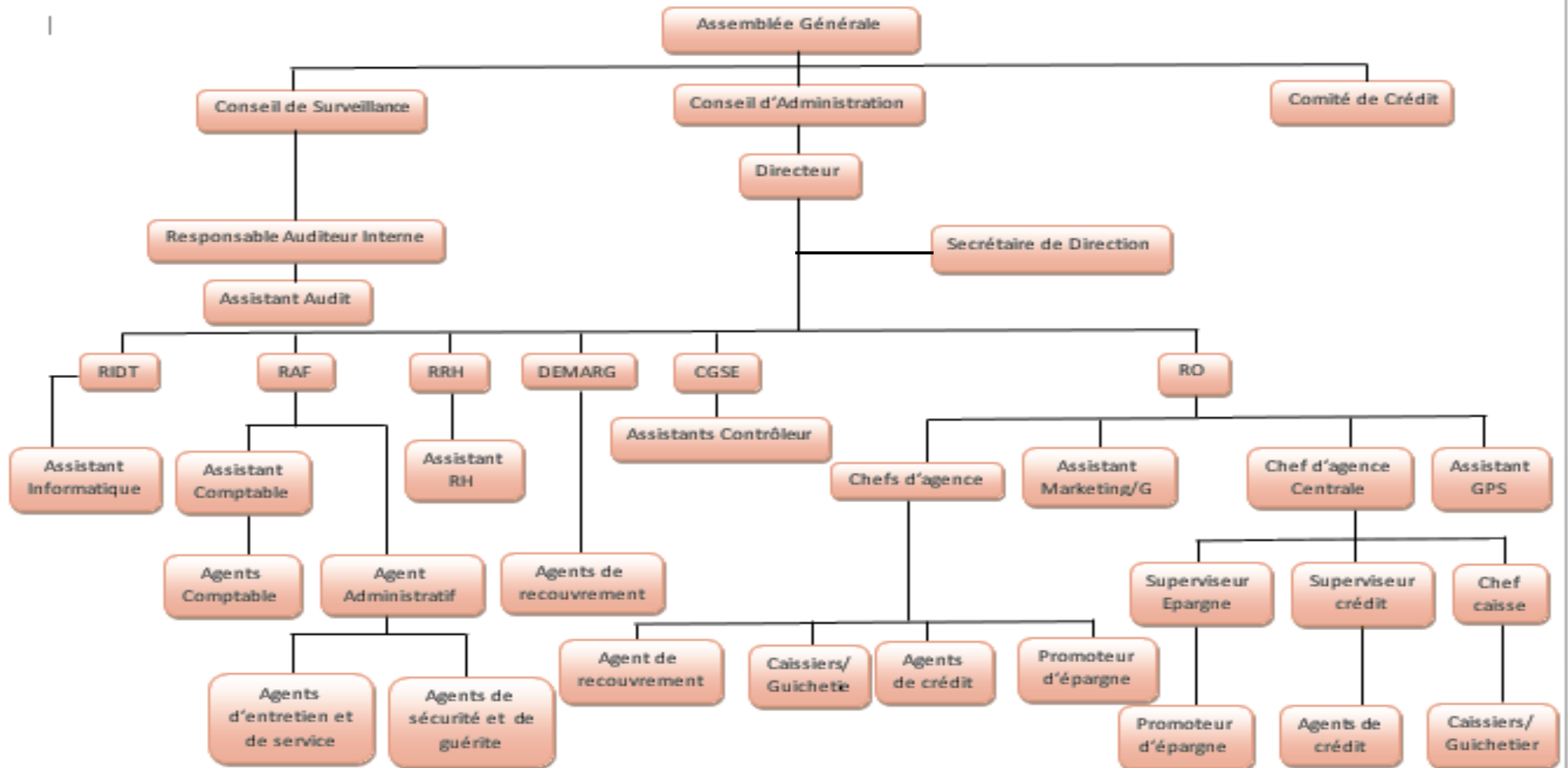
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ❖ Agenor, P.R. (2000) *L'Economie de l'ajustement et de la croissance*. Washington D.C. : Banque Mondiale.
- ❖ Akerlof, G. (1970) The market of lemons: qualitative uncertainty and the market mechanism. *Quarterly Journal of Economics*, 84, 488-500.
- ❖ Bernanke, B et Gertler, M. (1989) Agency costs, net worth, and business fluctuations. *The American Economic Review*, 79 (1), 14-31.
- ❖ Conning, J., (1997) Prêt de groupe, aléa moral et création d'une garantie sociale. *Revue d'Economie de développement*, 2, juin, 65-101.
- ❖ Hudon, M. et Ouro-Koura, T. (2008) Etude des facteurs contingents du taux de remboursement aux seins d'une Institution de Microfinance : le cas du Togo. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 79 (2), 301-322.
- ❖ Honlonkou, A., Acclassato, D. et Quenum, C. (2006) Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 77(1), 53-81.
- ❖ Hugon, P. (1996) Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines. *Revue Tiers-Monde*, 36, (145), janvier-mars, 13-40.
- ❖ Kodjo, K. Z., Abiassi, H. et Allagbe, C. (2003) Le financement de l'agriculture béninoise dans un contexte de libéralisation : contribution de la micro finance. *Cahier de Recherche ELIFID*, 03-5.
- ❖ Lanha, M. (2002) Résolution des problèmes d'information en microfinance. Analyse à partir de la stratégie de Vital-Finance Bénin. *Mondes en développement*, 30(119), 47-62.
- ❖ Mayoukou, C., (2003) Innovation financière solidaire : application au cas de la microfinance. In Mayoukou (dir.), *Entrepreneuriat et Innovations, Actes des VIIIe Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat de l'AUF*, Rouen, France, 425-436.
- ❖ Microcredit summit (2005) *Report of the Microcredit Summit 2005*.
- ❖ Montalieu, T. (2002) Les institutions de micro-crédit : entre promesses et doutes. Quelles pratiques bancaires pour quels effets? *Mondes en développement*, 30(119), 21-33.
- ❖ Morduch, J. (2000) The microfinance schism. *World Development*, 28(4), 617-629.

- ❖ Wamba, H. (2008) Mécanisme de prêt de groupe et incitation au remboursement: cas des IMF camerounaises. *Gestion 2000*, septembre -octobre, 99-121.
- ❖ Wesselink, B. (1995) Monitoring guidelines for semi-formal financial institutions active in small enterprise finance. *Working paper*, 9, BIT, Genève, Suisse.

ANNEXES

ORGANIGRAMME DE LA CMMB



ANNEXE

```
. logit impaye mont suivi prox dur sitm agee , ro
```

```
Iteration 0: log pseudolikelihood = -96.526957
Iteration 1: log pseudolikelihood = -85.275475
Iteration 2: log pseudolikelihood = -85.088459
Iteration 3: log pseudolikelihood = -85.088124
Iteration 4: log pseudolikelihood = -85.088124
```

```
Logistic regression                Number of obs   =      159
                                   Wald chi2(6)     =      19.48
                                   Prob > chi2       =      0.0034
Log pseudolikelihood = -85.088124 Pseudo R2      =      0.1185
```

mont	-.5171717	.317237	-1.63	0.013	-1.138945	.1046013
suivi	.9597579	.7086172	1.35	0.076	-.4291063	2.348622
prox	-.4327831	.4409518	-0.98	0.032	-1.297033	.4314665
dur	.2459585	.5949947	0.41	0.679	-.9202096	1.412127
sitm	-.0797921	.2333829	-0.34	0.073	-.5372142	.3776299
agee	.0659891	.3548084	0.19	0.852	-.6294226	.7614008
_cons	.5715227	2.370181	0.24	0.809	-4.073947	5.216993

Source : Sortie STATA 13

Déterminants des impayés dans les Institutions de Microfinance: cas de la CMMB

```
. logit impaye i.mont suivi prox dur i.sitm i.agee , ro
```

```
Iteration 0: log pseudolikelihood = -96.526957
Iteration 1: log pseudolikelihood = -84.920827
Iteration 2: log pseudolikelihood = -84.611821
Iteration 3: log pseudolikelihood = -84.610071
Iteration 4: log pseudolikelihood = -84.61007
```

```
Logistic regression                               Number of obs   =       159
                                                    Wald chi2(11)   =       20.57
                                                    Prob > chi2     =       0.0381
Log pseudolikelihood = -84.61007                Pseudo R2      =       0.1235
```

impaye	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
mont					
2	-.868089	.5674418	-1.53	0.026	-1.980254 .2440764
3	-1.180227	.7461237	-1.58	0.014	-2.642603 .2821486
4	-1.229384	1.146089	-1.07	0.183	-3.475678 1.01691
suivi	1.255265	.8840697	1.42	0.056	-.4774795 2.98801
prox	-.4644103	.4713424	-0.99	0.087	-1.388225 .4594038
dur	.2715723	.6777954	0.40	0.689	-1.056882 1.600027
sitm					
D	.0422468	1.089292	0.04	0.099	-2.092727 2.177221
M	-.2295926	.6841877	-0.34	0.073	-1.570576 1.111391
v	-.1866689	1.167033	-0.16	0.087	-2.474013 2.100675
agee					
2	.2355898	.6956986	0.34	0.735	-1.127954 1.599134
3	.0283563	1.121806	0.03	0.980	-2.170343 2.227055
_cons	-.3828307	2.288956	-0.17	0.867	-4.869102 4.103441

Source : Sortie STATA 13

. mfx

Marginal effects after logit

y = Pr(impaye) (predict)
= .72841494

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% C.I.]	X
_Imont_2*	-.1761528	.11381	-1.55	0.022	-.399219	.046914		.415094
_Imont_3*	-.2618159	.17257	-1.52	0.029	-.600054	.076422		.201258
_Imont_4*	-.2824021	.27771	-1.02	0.039	-.826702	.261898		.09434
suiwi	.2483249	.17667	1.41	0.060	-.097937	.594587		1.87421
prox	-.0918727	.0921	-1.00	0.093	-.272392	.088646		1.69811
dur	.0537242	.13431	0.40	0.689	-.209525	.316973		1.87421
_Isitm_2*	.008302	.21267	0.04	0.099	-.408518	.425122		.157233
_Isitm_3*	-.0458025	.13752	-0.33	0.079	-.315343	.223738		.415094
_Isitm_4*	-.0381715	.24591	-0.16	0.087	-.52015	.443807		.09434
_Iagee_2*	.046381	.13559	0.34	0.732	-.219364	.312126		.459119
_Iagee_3*	.0055947	.2207	0.03	0.980	-.426977	.438167		.295597

(*) dy/dx is for discrete change of dummy variable from 0 to 1

Source : Sortie STATA 13

Déterminants des impayés dans les Institutions de Microfinance: cas de la CMMB

Tableau 1 : Statistique descriptive

<i>Variables</i>	<i>Modalités</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Pourcentages</i>
Etat d'impayés	Impayés	47	29,56
	pas d'impayés	112	70,44
Sexe	Féminin	110	69,18
	Masculin	49	30,82
Situation matrimoniale	Célibataire	53	33,33
	Divorcé	25	15,72
	Marié	66	41,51
	Veuf	15	09,44
Activité	Agriculture	30	18,87
	Commerce	120	75,47
	Elevage	09	05,66
Garantie	Caution personne	59	37,10
	Convention de parcelle	49	30,82
	Gage sur véhicule	12	07,55
	Nantissement de stock	39	24,53
Proximité	Non	48	30,19
	Oui	111	69,81
Durée de crédit	6 mois	20	12,58
	12 mois	139	87,42
Suivi de l'activité	Non	20	12,58
	Oui	139	87,42
Ages (ans)	[25 ; 35[39	24,53
	[35 ; 47[73	45,91
	[47 ; 65[47	29,56
Objet de crédit	Petit industrie	46	28,93
	Commerce	74	46,54
	Elevage et agriculture	39	24,53
Montant de crédit	[100.000 ; 250.000[46	28,93
	[250.000 ; 500.000[66	41,51
	[500.000 ; 1.000.000[32	20,13
	[1.000.000 ; 2.000.000[15	09,43
Expérience dans l'activité (années)	[2 ; 10[41	25,79
	[10 ; 20[89	55,97
	[20 ; 30[29	18,24

Source : Réalisé par les auteurs

Déterminants des impayés dans les Institutions de Microfinance: cas de la CMMB

Tableau 2 : Tableau de contingente

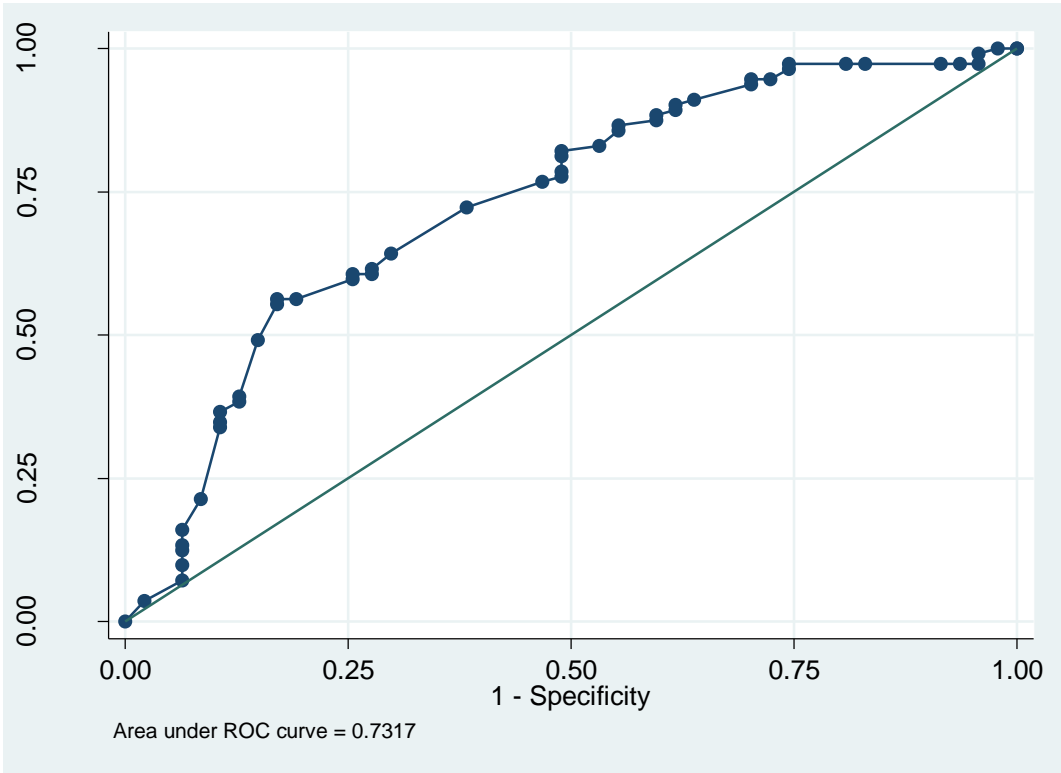
	impaye	sex	sitm	acti	garan	prox	dur	suiwi	agee	obj	mont	exper
impaye	1.0000											
sex	0.0742	1.0000										
	0.3529											
sitm	-0.1517*	0.0033	1.0000									
	0.0564	0.9671										
acti	-0.1215	-0.3830*	0.0819	1.0000								
	0.1271	0.0000	0.3031									
garan	-0.0565	-0.1644*	-0.0065	-0.0246	1.0000							
	0.4790	0.0377	0.9353	0.7571								
prox	-0.1558*	-0.0494	0.0195	-0.0595	-0.0438	1.000						
	0.0499	0.5353	0.8064	0.4547	0.5819							
dur	0.2115*	0.0917	-0.1753*	-0.0976	0.0601	-0.169*	1.0000					
	0.0075	0.2486	0.0266	0.2196	0.4502	0.032						
suiwi	0.3362*	0.0510	-0.2122*	-0.0976	0.0441	-0.210*	0.3714*	1.0000				
	0.0000	0.5222	0.0071	0.2196	0.5799	0.007	0.0000					
agee	-0.1810*	-0.1751*	0.5655*	0.0883	-0.0616	0.119	-0.2067*	-0.3617*	1.0000			
	0.0224	0.0268	0.0000	0.2671	0.4390	0.132	0.0087	0.0000				
obj	0.0248	0.6483*	0.0852	-0.7389*	0.0077	0.029	-0.0594	-0.0594	0.0374	1.0000		
	0.7632	0.0000	0.3001	0.0000	0.9259	0.719	0.4699	0.4699	0.6498			
mont	-0.3463*	-0.2281*	0.4071*	0.1932*	0.1497*	0.198*	-0.4509*	-0.6343*	0.4999*	0.1514*	1.0000	
	0.0000	0.0037	0.0000	0.0144	0.0588	0.011	0.0000	0.0000	0.0000	0.0644		
exper	-0.0900	-0.0047	0.4138*	-0.0100	-0.0966	-0.033	-0.1297	-0.1873*	0.6082*	0.1824*	0.3296*	1.0000
	0.2607	0.9536	0.0000	0.9003	0.2257	0.6730	0.1031	0.0181	0.0000	0.0260	0.0000	

Source : Réalisé par les auteurs.

Tableau 3 : Modèle logistique de régression

Logistic regression		Number of obs = 159	
		Wald chi2(5) = 20,57	
Log pseudolikelihood = -84,61007		Prob > chi2 = 0.0381	
Variables	Modalités	Dy/Dx	P> z
Montant du crédit	Réf.	-0,51717	0,013
	[250.000 ; 500.000[-0,1761	0,026
	[500.000 ; 1000.000[-0,2618	0,014
	[1.000.000 ; 2.000.000[-0,2824	0,183
Suivi du crédit	réf.	0,9597	0,076
	Oui	0,2483	0,056
Proximité résiduelle	réf.	-0,4327	0,032
	Oui	-0,0918	0,087
Durée du crédit	-	-0,05	0,689
Situation matrimoniale	réf.	-0,07	0,073
	Divorcé	-0,0083	0,099
	Marié	-0,0458	0,073
	Veuve	-0,0381	0,087
Age	-	0,0659	0,980
_cons	-	-	0,867

Source : Réalisé par les auteurs



Source : Sortie STATA 13

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACES.....	ii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX	vi
RESUME	vii
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, ORGANISATIONNEL ET INSTITUTIONNEL	3
Section 1 : Cadre Institutionnel et Théorique	4
Paragraphe 1 : Présentation du cadre de l'étude et des activités de stage.....	4
1-Historique, objectifs, missions et vision de la CMMB	4
1.1 Historique	4
1.2 Objectifs.....	4
1.3 Missions.....	5
1.4 Vision	5
2-Structure organisationnelle et fonctionnelle de la CMMB	6
2.1 Structure organisationnelle.....	6
2.2 Structure fonctionnelle	7
3- Environnement et activités de la CMMB	8
3.1- Environnement de la CMMB	8
3.1.1- Micro environnement	8
3.1.2- Macro environnement	9
3.2-Les activités de la CMMB	10
3.2.1-L'adhésion	10
3.2.2-Les produits de la CMMB	10
3.2.2.1- Les produits d'épargne.....	11
3.2.2.2-Les différents types de crédit.....	11
3.2.2.3- Les circuits suivis par un dossier de crédit	12
4- Activité du stage.....	14
4.1- Présentation de l'agence d'AKPAKPA	14
4.2-Tâches effectuées	15
4.3- Difficultés rencontrées et observation du stage.....	15
4.3.1-Inventaire des atouts	15

4.3.2-Inventaire des problèmes	15
Paragraphe 2 : Problématique, Objectif et Hypothèse	16
I- Problématique.....	16
II- Objectifs	18
1.1- Objectif général.....	18
1.2- Objectif spécifique	18
III –Hypothèse	18
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie.....	19
Paragraphe 1 : Revue de littérature	19
I. Définition des concepts.....	19
1.1 Besoin de financement.....	19
1.2 La notion de crédit.....	19
1.3 Prêteur.....	20
1.4 Emprunteur	20
1.5 Bien prêté	21
1.6 Taux d'intérêt	21
1.7 Echéance.....	21
1.8 Epargne.....	21
1.9 Portefeuille de crédit.....	21
1.10 Microfinance.....	21
1.11 Micro-entreprise	22
1.12 Institution de Microfinance et typologie.....	22
1.13 Suivi de crédit	23
1.14 Notion d'impayés et typologie	24
II. Contributions antérieures liées aux impayés dans les IMF.....	24
Paragraphe 2 : Méthodologie de la recherche.....	27
1-Constitution de l'échantillon et collecte des données.....	27
2. Présentation et justification du choix des variables.....	27
2.1Présentation des variables	27
2.2 Justification des variables.....	27
3. Présentation du modèle de régression logistique dichotomique	28
4. Source des données	30
5. Méthode et Outils d'analyse des données.....	30
6. Présentation du modèle empirique et opérationnalisation des variables.....	31

CHAPITRE II : RESULTATS, INTERPRETATION ET RECOMMANDATION.....	33
Section 1 : Présentation, analyse et interprétation des résultats.....	34
Paragraphe 1 : Présentation des résultats	34
1-La statistique descriptive	34
1.1 Analyse univariée	34
1.2- Analyse bivariée	35
2- Analyse explicative.....	41
3- Résultats et analyses de l'estimation économétrique	43
3.1-Résultats.....	43
3.2-Analyse des coefficients.....	43
4- La courbe ROC	43
Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses	44
1- Interprétation des effets marginaux	44
2- Validation des hypothèses	44
Section 2 : Limites et recommandations.....	45
Paragraphe 1 : Limites de l'étude.....	45
Paragraphe 2 : Recommandation.....	45
CONCLUSION	47
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	48
ANNEXES.....	50